

**CENTRE D'ETUDES EN SCIENCES SOCIALES
DE LA DEFENSE**

OPINION PUBLIQUE ET DEFENSE EUROPEENNE

EN ALLEMAGNE, EN FRANCE ET EN ITALIE

**Sven GAREIS, Paul KLEIN
Francesco ANTONELLI,
Maria Luisa MANISCALCO,
Alessia ZARETTI, Giulia AUBRY
Barbara JANKOWSKI**

2005

*Traduit de l'anglais par Clara MILOCHAU et Aurélie MOUREAUX, étudiantes en troisième
année de l'Institut supérieur d'Interprétation et de Traduction*

TABLE DES MATIERES

La sécurité commune en Europe : développement, situation et perspectives.....	3
Défense commune et opinion publique : le projet de recherche franco-germano-italien	10
Sondage français – Résultats et conclusions	15
Le sondage allemand – Conclusions et Résultats	27
Sondage italien –résultats et conclusions	56
Réflexion comparative sur les résultats des sondages nationaux	88
Annexes.....	95

La sécurité commune en Europe : développement, situation et perspectives

Sven Bernhard GAREIS

Comparé au haut niveau d'intégration déjà atteint par l'UE dans des domaines tels que le Marché commun ou la politique monétaire, la Politique européenne de sécurité et de défense (PESD) n'est qu'à l'état d'ébauche. Comparé à l'OTAN, les capacités militaires européennes semblent modestes, puisque l'UE ne peut contrôler d'opérations militaires sans le soutien de l'Alliance¹. Il faut cependant reconnaître que beaucoup de progrès ont été réalisés même si les 25 Etats membres de l'UE doivent à présent harmoniser leurs points de vue et intérêts, qui sont parfois contradictoires, dans le domaine extrêmement complexe qu'est la politique de sécurité, puis les concilier avec ceux des prochains candidats à l'adhésion et avec l'OTAN. Selon Javier Solana, le Haut représentant de l'UE pour la Politique étrangère et de sécurité commune (PESC), étant donné les conditions actuelles, l'UE a réussi à créer ses propres structures et compétences politico-sécuritaires sous l'égide de la PESC « à la vitesse de la lumière », et, en décembre 2004, elle est intervenue dans trois missions qu'elle a elle-même conduites².

En décembre 2003, le Conseil européen a adopté à Bruxelles la Stratégie européenne de sécurité³, largement fondée sur un avant-projet que M. Solana avait présenté au sommet de l'UE à Thessalonique en juin 2003. Outre une analyse des défis politiques mondiaux, ce rapport stratégique contenait principalement des choix de politique de sécurité pour une Europe élargie. En effet, depuis l'adhésion de dix nouveaux Etats membres en mai 2004, l'UE compte désormais 25 Etats et environ 450 millions de citoyens et produit près d'un quart des richesses mondiales. Afin d'assurer sa propre sécurité et de maintenir la paix et la stabilité dans le monde, l'Union européenne devra s'engager de manière plus approfondie que jusqu'à présent.

Près de douze ans après le lancement, plutôt hésitant, de la PESC par le traité de Maastricht de 1992, l'UE manifeste à présent sa volonté d'être plus

¹ Depuis, l'UE a conduit des OPEX (opérations extérieures).

² Il s'agit de la mission de la Police européenne en Bosnie-Herzégovine, de la mission de Police européenne « *Proxima* » en Macédoine, qui a suivi « *Concordia* », mission de maintien de la paix conduite par l'UE et de la mission militaire « *Althea* » en Bosnie-Herzégovine (l'ancien SFOR mené par l'OTAN).

³ L'Institut européen d'études de sécurité (ed.) : *A Secure Europe in a Better World. European Security strategy*. Paris 2003.

indépendante sur la scène internationale et de peser davantage dans les relations transatlantiques. Certes, la PESD ainsi que l'ensemble des Affaires étrangères de l'UE seront toujours soumis à des procédures complexes d'harmonisation intergouvernementale entre les Etats membres, et seront par conséquent difficilement opérationnels. Cependant, de grandes avancées ont été réalisées en matière d'intégration, notamment dans le domaine de la politique de sécurité et de défense.

1. Le développement de la Politique de sécurité européenne

Durant la guerre froide, l'OTAN avait la responsabilité d'assurer la sécurité de l'Europe. La tentative de créer une Communauté européenne de la défense (CED) avait échoué en 1954. Par conséquent, l'UEO, une alliance de défense composée de dix membres à part entière et d'une vingtaine d'observateurs, de membres associés et de partenaires, était discrètement laissée en suspens. L'Europe s'est donc principalement développée en tant que communauté économique, sous la protection de l'Alliance Atlantique Nord. L'Europe s'est progressivement développée en créant une zone de stabilité et de prospérité comme le continent n'en avait encore jamais connu⁴, grâce à une intégration politique croissante et une interdépendance économique. Mais depuis le traité de Maastricht de 1992, la coopération politique européenne dans le domaine politique est restée un cadre de coordination peu structuré, au-delà des questions sur le Marché commun.

Face à la situation d'insécurité mondiale de l'après guerre froide, l'Europe a été confrontée à de nouveaux défis. Le traité de Maastricht a basé l'UE sur trois piliers. La PESC en est le deuxième, entre l'Union économique et monétaire et la coopération policière et judiciaire en matière pénale. Afin de créer une politique de sécurité européenne plus active, l'Union de l'Europe occidentale (UEO) a été réactivée au début des années 1990 pour devenir le bras militaire de l'UE. En 1992, l'UEO a fait connaître sa volonté de reprendre diverses activités militaires, allant de missions humanitaires au maintien de la paix, en passant par des missions de combat pour imposer la paix (les fameuses « missions de Petersberg », qui portent le nom du centre de conférences allemand où la Déclaration fut signée).⁵

⁴ Pour les implications du processus d'intégration européenne, voir VARWICK, Johannes (2002) : *Die ESVP – Eine folgerichtige Weiterentwicklung der Gemeinsamen Außen- und Sicherheitspolitik (GASP)?* Hoyer, Werner/Kaldrack, Gerd F. (eds.) (2002) : *Europäische Sicherheits- und Verteidigungspolitik*. Baden-Baden, 99f.

⁵ Déclaration des ministres des Affaires étrangères et de la défense des pays membres de l'UEO portant sur l'UEO et la sécurité en Europe, datant du 19 juin 1992 à Königswinter (Petersberg Declaration).

Au début des années 1990, l'UEO a repris, avec l'aide de l'OTAN, des opérations de maintien de la paix pour soutenir les missions de l'ONU en ex-Yougoslavie. En 1997, les missions Petersberg ont été incorporées au traité d'Amsterdam sur l'UE⁶. Dès 1996, l'Alliance, l'UE et l'UEO avaient accepté, lors d'une réunion du Conseil de l'OTAN à Berlin, d'intensifier la coopération dans le domaine de la politique de sécurité, dans le cadre d'une Identité européenne de sécurité et de défense (IESD). Le but de cette coopération entre l'OTAN et l'UEO était de mener des opérations militaires, dans lesquelles l'ensemble de l'Alliance ne participerait pas, les forces impliquées des pays membres étant autorisées à utiliser les quartiers généraux et les structures logistiques de l'OTAN. L'intention initiale était de renforcer le pilier européen à l'intérieur de l'OTAN. Cependant, les initiatives allemande, française et britannique (après un changement d'opinion remarquable du gouvernement britannique à Saint-Malo en décembre 1998) se sont progressivement concentrées sur une plus grande indépendance de l'Europe sur les questions de sécurité. Lors de la crise du Kosovo de 1998/99, les Européens ont douloureusement pris conscience de leurs faiblesses en technologie, en équipement, ainsi qu'en détermination politique. Sous la présidence allemande, le travail sur la Politique européenne de sécurité et de défense (PESD) a considérablement avancé. Lors de son sommet en mars 1999, l'OTAN a promis de soutenir l'UE avec des structures et des forces appartenant à l'Alliance dans le cadre des accords de coopération entre l'OTAN et l'UE (accords dits « Berlin plus »). La déclaration de l'UE du sommet de Cologne en juin 1999 a exposé les grandes lignes du futur profil de la PESD⁷.

L'UE a décidé d'intégrer presque entièrement l'UEO et de reprendre ses missions et ses fonctions, ce qui a constitué une étape majeure. En raison de la position des quatre Etats membres de l'UE au statut neutre, la garantie d'assistance collective du traité de l'UEO n'a pas été introduite dans la PESD, afin que les actions de l'UE restent limitées à celles définies par la déclaration de Petersberg.

En décembre 1999, à Helsinki, le Conseil européen a approuvé l'objectif global déterminant les capacités européennes déployées lors des missions de gestion des crises : avant la fin 2003, les Etats ont accepté d'être prêts à déployer en 60 jours des forces militaires de 50 000 à 60 000 hommes capables d'accomplir

⁶ Article 17, paragraphe 2.

⁷ Voir les conclusions de la présidence. Conseil européen de Cologne des 3 et 4 juin 1999, Annexe III <http://ue.eu.int/en/Info/eurocouncil/index.htm>, ainsi que STUETZLE, Walter (2001) : *Die Europäische Sicherheits- und Verteidigungspolitik*. Dans : Bundesakademie für Sicherheitspolitik (ed.) (2001) : *Sicherheitspolitik in neuen Dimensionen*, Hambourg, 73.

toutes les missions de Petersberg⁸ et de les approvisionner pendant au moins un an. Ces forces, qui étaient toujours en formation fin 2004, ne constitueront pas une armée européenne, mais des contingents intégrés à leurs forces armées nationales et agissant comme corps expéditionnaires ad hoc. La décision d'intervenir, la taille et la structure de ces forces expéditionnaires seront du ressort des nations participantes. A Feira, en juin 2000, le Conseil européen a décidé de prêter une plus grande attention aux aspects civils de la gestion des crises, et ce dans quatre domaines essentiels : les forces de police, le renforcement de l'autorité de la loi, de l'administration civile de prévention contre les catastrophes. Les Etats membres de l'UE mettront 5 000 policiers et plus de 2 000 spécialistes civils à disposition pour ces missions. Ainsi, l'UE a été le premier corps international à prendre des mesures de précaution afin de couvrir l'ensemble complexe des « missions pour la paix d'un nouveau genre »⁹.

2. La structure de la politique de sécurité

Ayant pris en charge des missions sécuritaires, l'UE a dû créer des corps de commandement et de planification. Les organes correspondants de l'UEO, l'ancien bras militaire de l'UE, avaient été dissous et l'UEO réduit essentiellement à la garantie d'assistance collective du traité de Bruxelles, sans aucune fonction d'intervention. Selon les décisions prises par le Conseil européen à Nice, en décembre 2000, les nouvelles structures politiques et militaires permanentes relevaient, au sein du Conseil de l'UE, de la compétence du Haut représentant de l'UE pour la PESC. Ces organes ont fonctionné à partir de 2001 :

- Le comité politique et de sécurité (COPS) travaille au niveau des ambassadeurs et des directeurs politiques des ministères concernés par les questions à l'ordre du jour. Sous l'autorité du Conseil (qui conserve le pouvoir de prendre les décisions finales), le Comité rédige, avec les conseils d'experts du Comité militaire de l'UE, des propositions pour l'évolution future de la PESD, ainsi que des possibilités d'action pour des mesures concrètes. Le CPS peut également être chargé du contrôle politique des opérations militaires. Dans le cadre de la PESD, le rôle du CPS peut être comparé à celui du Conseil permanent de l'OTAN.

⁸ Voir les conclusions de la présidence. Helsinki. Conseil européen. 10 et 11 décembre 1999, # 28 ; disponible sur <http://ue.eu.int/en/Info/eurocouncil/index.htm>

⁹ Pour les implications civiles des opérations modernes pour la paix, voir GAREIS, Sven Bernhard (2002) : Frieden als komplexer Auftrag – Zur wachsenden Bedeutung ziviler Dimensionen in VN-Friedensmissionen. Dans : Reader Sicherheitspolitik 2/2003.

- Comme le Comité militaire de l'OTAN, le Comité militaire de l'UE (CMUE) est composé des chefs d'état-major des Etats membres. A Bruxelles, le travail quotidien est réalisé par leurs représentants militaires permanents au CMUE. Le CMUE constitue le corps militaire au plus haut niveau au sein de l'UE. Il est dirigé par un président agissant simultanément comme le plus haut conseiller militaire auprès du Haut représentant de l'UE pour la PESC et comme le représentant du CMUE sous tous les aspects.
- L'état-major militaire de l'UE, qui bénéficie du statut de conseil général d'administration au Secrétariat du Conseil de l'UE, est chargé de toutes les tâches militaires, allant des premiers avertissements, à la planification des exercices et des opérations, en passant par la définition des besoins concernant la taille et l'équipement des unités à déployer.
- Le Comité chargé des aspects civils de la gestion des crises est rattaché au CPS et donne des conseils sur toutes les questions concernant les domaines civils dans le cadre de la prévention ou de la gestion des crises.

Une unité de police et un centre de situation conjoint (SITCEN) ont également été créés au Secrétariat du Conseil de l'UE. L'Europe a ainsi créé une organisation comparable à l'OTAN dans son fonctionnement. Pourtant, par leur taille et leur structures, ces organes constituent un compromis entre la volonté de l'UE d'avoir ses propres institutions et le désir commun de l'UE et de l'OTAN d'éviter la duplication des structures. Dans ce but, les deux organisations se sont efforcées de donner à l'UE un accès permanent aux structures de l'OTAN existantes dans le cadre des accords « Berlin Plus ». Même si des différends entre la Turquie et la Grèce ont bloqué ces accords de coopération entre l'UE et l'OTAN pendant une période, l'UE a bénéficié d'un libre accès aux capacités de planification de l'OTAN depuis le sommet de Copenhague de décembre 2002. Ce principe a été mis en pratique pour la première fois lors de l'opération « Concordia » en Macédoine de mars à décembre 2003. L'UE, pour sa première opération militaire, a utilisé les capacités de l'Alliance, l'intervention étant supervisée par le commandant suprême adjoint des forces alliées en Europe (D-SACEUR). L'opération était contrôlée depuis un état-major intégré situé dans les quartiers généraux SHAPE de l'OTAN, près de Bruxelles.

Malgré tous les efforts fournis pour éviter la duplication, les Etats membres de l'UE ne pourront pas s'entendre sans ressources financières et capacités supplémentaires pour compenser au moins les déficits stratégiques les plus

flagrants ; notamment la création d'une capacité de pont aérien européen, dont la base sera constituée de l'avion de transport militaire Airbus A 400M, ainsi que d'un système de reconnaissance européen basé sur son propre système de satellites. Un quartier général d'intervention chargé de contrôler les missions et les opérations européennes sera également nécessaire. Le comité militaire de l'UE et l'état major de l'UE ont déjà commencé à étudier de telles installations dans plusieurs pays ; en Allemagne, le commandement d'intervention de la Bundeswehr à Postdam est un site possible.

Comme l'Identité européenne de sécurité et de défense (IESD), la PESD fait partie de l'OTAN (les deux organes sont souvent confondus). Il s'agit d'un projet visant à donner plus d'importance à l'Europe dans le domaine de la politique de sécurité, sans aucune prétention de rivaliser avec l'OTAN. Cependant, le volume des acquisitions et de la modernisation que les Européens devront accomplir, autant que les longs débats sur le futur de l'OTAN, montrent que cette politique risque d'être laissée à l'état de projet.

3. L'Euro-armée, une perspective réaliste ?

Certes, l'UE a créé une Politique européenne de sécurité et de défense, mais la défense ne fait pas partie des préoccupations des Etats membres neutres. Ainsi, l'UE ne constitue pas une puissance militaire, ni même une alliance. Néanmoins, une plus grande intégration dans le domaine militaire va devenir indispensable. En comparant les Etats-Unis et l'UE, Johannes Varwick a souligné qu'avec 375 millions d'habitants, l'Europe des 15 ne comptait que 1,6 millions de soldats, alors que les Etats-Unis, avec une population de 275 millions d'habitants, en comptaient 1,4 millions, les dépenses européennes de défense représentant 50% du budget de défense américain. Parallèlement, le potentiel de combat européen représente seulement 10% de celui des Etats-Unis.¹⁰ Les Etats-Unis reprochent d'ailleurs souvent à l'UE de ne pas assez dépenser pour sa propre sécurité et défense. Comme l'a révélé la crise du Kosovo, l'influence de l'Europe dans la prise de décision stratégique est étroitement liée à sa volonté et à sa capacité de mener des actions politiques et militaires. Etant donné que la plupart des pays européens n'ont pas l'intention d'augmenter leurs dépenses militaires, les efforts sont portés sur la création de nouvelles structures militaires multinationales, d'une force de frappe européenne, d'arrangements logistiques, etc. A l'avenir, la Politique européenne de sécurité et de défense se caractérisera de plus en plus par des actions communes. Dans une Europe en train de s'unir, les forces armées seront

¹⁰ VARWICK, Johannes (2001) : *Toward a « Euroarmy » ?* Dans : Internationale Politik – Transatlantic Edition (4) 2001, 33-37.

probablement de moins en moins le symbole de la souveraineté nationale, dépendant de nouvelles définitions fonctionnelles et devant se conformer à de nouveaux modèles de légitimation.¹¹

Dans ce contexte, un débat plus approfondi serait nécessaire sur le besoin de chaque Etat européen de conserver ou non une marine, une armée de terre et des forces aériennes. Il serait peut-être plus efficace d'organiser ces forces, dans un premier temps, en un groupe de différents contingents nationaux se partageant les tâches, pour évoluer progressivement vers des capacités européennes entièrement intégrées. Ce processus pourrait finalement conduire à la création d'une armée paneuropéenne : l'Euro-armée. Ainsi, près de 50 ans après l'échec de la Communauté européenne de défense, et dans des circonstances très différentes, l'Europe a franchi de nombreux obstacles en matière de sécurité commune. Cependant, contrairement au début des années 1950, le but ici n'est pas de mettre en œuvre un plan visionnaire à la politique. Il s'agit plutôt de développer ce projet progressivement, tout en laissant ouverte la possibilité de procéder à des modifications réalistes et de progresser à différents rythmes. La PESD va prendre forme à travers la résolution des problèmes politique, militaire, financier et technologique, et ce sur la base d'une intégration continue. Ainsi, les armées et les sociétés européennes pourront s'habituer plus facilement à une nouvelle sorte de forces armées « transnationales ».

¹¹ Cf. GAREIS, Sven Bernhard/vom HAGEN, Ulrich (2003) : *Conditions of Military Multinationality*. Strausberg, particulièrement le chapitre 1.1.

Défense commune et opinion publique : le projet de recherche franco-germano-italien

Sven Bernhard GAREIS

Depuis 1999, les progrès dans le développement de la Politique européenne de sécurité et de défense (PESD) sont remarquables et l'émergence de forces armées européennes communes semble malgré tout réalisable. Pourtant, ce processus est aujourd'hui plus à l'état de projet, à l'image de la politique européenne. Les gouvernements, les élites militaires aussi bien que les spécialistes des questions juridiques et politiques discutent de la direction et du contenu du développement alors que le débat public sur cette nouvelle orientation européenne de la politique de défense et de sécurité est quasi inexistant. L'opinion publique sur la PESD, ainsi que les attitudes au sein des forces armées nationales plus ou moins directement concernées, sont encore un sujet assez méconnu.

Cela n'a pas toujours été le cas. Pendant la guerre froide, les opinions et les attitudes quant à la stratégie et à la prise de décisions en matière de sécurité faisaient partie des sujets de recherche sur l'opinion publique les plus étudiés dans tous les pays de l'Europe de l'Ouest¹. Pour beaucoup de citoyens, la politique de sécurité était un sujet qui les touchait personnellement et concrètement, comme les discussions sur la décision de moderniser l'OTAN, entre 1979 et 1983, ont pu le prouver ; ce sujet constituait le noyau du débat public sur la politique. Par conséquent, dans un contexte d'opinions souvent bipolarisées, les positions étaient marquées, à l'image du débat. Cependant, la plupart des sondages d'opinion et des études scientifiques se concentraient sur les perceptions que se font les nations des menaces, c'est pourquoi les questions de doctrines de l'OTAN, de la dissuasion nucléaire et du désarmement ont été en grande partie discutées sous l'angle des préoccupations propres à chaque Etat². La défense européenne commune ne jouait en réalité aucun rôle dans les débats au sein des gouvernements et de la société.

Dès la fin de la guerre froide, la perception des menaces s'est modifiée. Dans les discussions aussi bien politiques que scientifiques, l'absence de menace immédiate émanant d'une superpuissance antagoniste a conduit à reconsidérer

¹ Cf. (exemplaire) : Zoll, Ralf (ed.) : *Public Opinion on Security and Armed Forces. Analyses and Data from Eight Countries*, Sozialwissenschaftliches Institut der Bundeswehr, collection Forum International, Munich 1982.

² Cf. Munton, Don/Rattinger, Hans (eds.) : *Debating National Security : The Public Opinion*, Frankfurt am Main - Bern - New York 1991.

les risques indirects pesant sur la sécurité des pays dans le cadre d'un scénario de décentralisation des conflits et des crises. Cette évolution a eu pour conséquence essentielle une plus grande prise en compte du besoin de coopération internationale. Cela se vérifie surtout pour l'UE, qui travaille à l'approfondissement de sa politique extérieure et de sécurité commune et à celui de la politique de sécurité et de défense, créée au début des années 90. Dans un autre domaine, des économies sur le budget militaire ont pu être réalisées depuis la fin de la guerre froide : avec l'absence de problèmes de sécurité concrets, l'attention et l'opinion publiques ont pu se tourner vers d'autres défis et problèmes urgents tels que le chômage, le développement économique et les systèmes de sécurité sociale. Même si l'intérêt pour les problèmes extérieurs de sécurité et de défense était devenu moins vif, il a été ravivé lors d'événements tels que le 11 Septembre ou la guerre d'Irak³.

Le débat sur l'intervention militaire a non seulement soulevé la question des perceptions des risques par la population européenne, mais aussi celle de leurs attentes concernant les institutions européennes, des questions que l'UE devrait prendre en compte pour être plus efficace dans l'élaboration de politiques communes. L'analyse de cette question était l'objectif d'une initiative prise en 2002 par le Centre militaire d'études stratégiques italien (CeMISS, Centro Militare di Studi Strategici) à Rome et par l'Université Roma Tre, dans le cadre d'un projet de recherche comparé. Les premières étapes de ce projet ont été réalisées en collaboration avec le C2SD (Centre d'études en sciences sociales de la défense) placé sous l'autorité du ministère de la Défense (Secrétariat général pour l'administration), à Paris, et son équivalent allemand, à Strausberg, le SOWI (Sozialwissenschaftliches Institut der Bundeswehr).

1. Le cadre théorique : Société du risque et Défense européenne

Le cadre de référence théorique choisi pour cette analyse était le modèle de la société du risque. Depuis plusieurs années, certaines théories sociologiques⁴ considèrent le « risque » comme l'une des variables les plus significatives pour caractériser les sociétés contemporaines. Les événements postérieurs à la chute du mur de Berlin et à la fin de l'ordre international bipolaire ont montré qu'il était illusoire d'espérer une longue période de stabilité et de paix mondiale. La

³ Cf. Gareis, Sven Bernhard : *Sicherheitspolitische Kommunikation. Eine Annäherung an ein schwieriges Thema* ; Gareis, Sven Bernhard/Zimmermann, Rolf (eds.) : *Sicherheitspolitische Kommunikation*, Baden-Baden 1999, 9-17.

⁴ Cf. Bauman, Zygmunt (2000) : *Liquid Modernity*, Polity Press, London ; Berck, Ulrich (1986) : *Risikogesellschaft : Auf dem Weg in eine andere Moderne*, Suhrkamp Verlag, Frankfurt am Main ; Giddens, Anthony (1990) : *The Consequence of Modernity*, Polity Press, London.

césure historique que constitue le 11 Septembre 2001 a fortement et subitement augmenté l'insécurité intérieure et extérieure : dans ce contexte, la « menace latente » devient le protagoniste de l'histoire contemporaine.

La pollution de l'environnement, l'épuisement des ressources naturelles, les épidémies, les risques alimentaires et le terrorisme sont intégrés dans la typologie des menaces, composée de risques plus « traditionnels », tels que le conflit armé international, la précarité économique et l'immigration clandestine. Du point de vue sociologique, la caractéristique principale de ces menaces, mis à part les dommages matériels qu'elles peuvent occasionner, réside dans leur résonance médiatique, sociale et cognitive. Cet aspect implique la propagation de l'insécurité et de l'instabilité qui minent la qualité de vie et le confort dans des pays non touchés par de graves événements. C'est dans la nature du « village global » de se retourner contre ses habitants.

Dans ce contexte, la construction sociale du « binôme » sécurité/insécurité et des institutions capables de contrôler ces menaces prend de l'ampleur. En effet, la représentation collective de la perception de la sécurité n'est pas un simple reflet subjectif de la réalité extérieure, mais une « construction » sociale érigée par le système action/réaction des acteurs individuels et collectifs. Les dirigeants politiques cherchent à promouvoir un sentiment de sécurité en mettant l'accent sur les problèmes internes et internationaux tels que la lutte contre la criminalité et le terrorisme, la défense du territoire national, la baisse du chômage, etc. Les médias sont aussi d'importants acteurs qui présentent « l'ordre du jour des risques » à la population et aux acteurs politiques. Enfin, les actions et réflexions des citoyens contribuent à rendre la compréhension des notions de risque et de sécurité plus sociétale, et, même si elle est incohérente et hétérogène, elle exerce une influence sur la construction de la réalité.

Dans un scénario si complexe, les citoyens de l'UE pourraient considérer l'union comme un moyen d'assurer la sécurité de ses Etats membres grâce à une coopération renforcée. Les attentes des Européens vis-à-vis de cette fonction particulière de l'UE, à savoir réduire les risques et augmenter la sécurité, pourraient avoir un sérieux impact sur la prochaine évolution de la PESD.

2. La problématique de l'étude

L'objectif de l'étude était d'analyser de manière comparative les perceptions, les attitudes et les opinions des Français, des Allemands et des Italiens sur la PESD. Une étude complémentaire devait être menée au sein des forces armées

des trois pays participants. L'accent était mis tant sur les perceptions des risques et des menaces que sur les attitudes dominantes vis-à-vis de la PESD et des éventuelles forces armées européennes. De plus, ces perceptions ont été placées dans la perspective plus globale des attentes des citoyens vis-à-vis de l'Europe et de ses institutions.

Dans un premier temps, les données ont été recueillies sous la forme d'un questionnaire proposé à des échantillons représentatifs de la population. Lors des phases ultérieures, des méthodes plus qualitatives ont été utilisées, notamment dans les forces armées et/ou les élites sociétales et politiques.

Chaque pays a utilisé, pour ses enquêtes, des instruments élaborés collectivement. Le C2SD, n'ayant pu avoir accès à un échantillon auquel il aurait pu appliquer le questionnaire, a utilisé une autre méthode. La comparaison entre les trois pays exploite donc des données collectées sur des bases communes sur une même période.

Ce rapport présente les résultats et les conclusions de la première étape de l'enquête, un sondage d'opinion mené en France, en Allemagne et en Italie sur la période été/automne 2002. Le questionnaire utilisé avait pour base celui de l'enquête « Eurobaromètre série 54.1 », menée en automne 2000⁵ approfondi par un travail commun des chercheurs des instituts participants (voir l'annexe)⁶. Une version principale du questionnaire a été élaborée en anglais pour servir de base. Au lieu de retraduire, l'équipe de recherche a débattu cette version question par question, terme par terme, afin de garantir que chaque version nationale utilise des termes ayant le même sens.

3. La conduite de l'étude

Une fois que l'équipe s'était mise d'accord sur la version anglaise du questionnaire, ce dernier a été traduit en français, en allemand et en italien, et le sondage a été mené dans les trois pays. En ce qui concerne l'Institut allemand en sciences sociales de la défense (SOWI), le questionnaire final a été envoyé à

⁵ Cf. Kernic, Franz/ Callaghan, Jean/ Manigart, Philippe (2002) : *Public Opinion on European Security and Defence*. Frankfurt am Main – Berlin, etc.

⁶ Pour les besoins et les possibilités d'harmonisation des instruments de sondages internationaux, voir : Meulemann, Heiner (2001) : *Perspektiven und Probleme der internationalen Umfrageforschung*, dans Statistisches Bundesamt 2001, 13-38 ; Bechtold, Sabine/Günther, Roland (2001) : *Input versus Ex-Post-Harmonisierung : Das Forschungsprojekt CHINTEX*, dans Statistisches Bundesamt 2001, 39-47 ; Glasgow, Hella (2001) : *Organisation von Mehrländerumfragen*, dans : Statistisches Bundesamt 2001, 60-71.

PINRA Deutschland GmbH, un institut spécialisé dans les sondages d'opinion, situé à Mölln.

En Allemagne, 877 personnes représentatives de la population âgées de plus de 16 ans ont été interrogées par 185 enquêteurs en septembre et octobre 2002.

En Italie, un échantillon représentatif de la population italienne âgée de plus de 14 ans a été constitué, soit 1 600 personnes interrogées entre juin et septembre 2002. Le sondage a été mené par quinze enquêteurs et quatre chercheurs de l'université et coordonné par le professeur Maria Luisa Maniscalco. Le questionnaire était administré en face à face ou auto-administré.

En France, une méthode différente a été choisie pour réaliser le premier module du projet. Au lieu de mener une étude spéciale, le C2SD a eu recours à une analyse secondaire d'études comparables comme l'enquête Eurobaromètre ou les sondages nationaux. Seules les questions identiques ou très similaires au questionnaire destiné aux trois nations ont été prises en compte afin de permettre la comparaison entre les données françaises et celles recueillies en Allemagne et en Italie.

Sondage français – Résultats et conclusions

Barbara JANKOWSKI

Comment les Français perçoivent-ils le processus d'intégration européenne et que pensent-ils de la Politique européenne de sécurité et de défense ? Quelles sont les caractéristiques de l'opinion publique française, comparée à celle des Allemands et des Italiens ? Voici les deux questions principales qui nous ont guidés dans notre participation à ce projet comparatif. L'objectif de ce questionnaire comparatif réalisé conjointement par le SOWI, le CeMISS et le C2SD était d'améliorer notre connaissance de la perception de l'intégration européenne par les différentes opinions publiques nationales et de comparer les similarités et les différences entre les trois approches nationales. Le C2SD ayant été dans l'impossibilité de réaliser le sondage représentatif de la population française équivalent, l'analyse de l'opinion publique française est plus limitée que celle des Allemands ou des Italiens. Cette analyse est fondée sur les sondages disponibles réalisés par d'autres instituts. Les informations obtenues grâce aux enquêtes Eurobaromètre ont été utilisées dans ce but. Ces informations nous ont permis d'aborder la plupart des sujets principaux des sondages communs, ces derniers ayant été inspirés des questions sur l'intégration européenne posées depuis de nombreuses années. Dans l'ensemble, deux tiers des vingt questions du questionnaire commun sont traitées dans ce rapport.

L'analyse qui suit se réfère à six dimensions : la perception des menaces, les priorités que les Français accordent aux différentes politiques européennes, leur soutien à la politique européenne de sécurité et de défense commune, leurs perceptions de l'armée, l'eupéanisation des forces armées et enfin le sentiment d'appartenance à un territoire et leur perception de l'identité européenne.

1. Les peurs des Français

Deux sondages ont été utilisés afin d'évaluer les risques et les menaces que les Français redoutent le plus : l'enquête Eurobaromètre ainsi qu'un sondage français appelé « les Français et la défense nationale ». Précisons que dans ces deux sondages, les questions correspondant à la perception des menaces ne sont pas formulées exactement de la même manière que dans l'enquête C2SD/SOWI/CeMISS. Certains sujets n'y figurent pas (les catastrophes naturelles, les risques alimentaires, les crises économiques) ; d'autres sont traités

dans l'enquête Eurobaromètre et n'apparaissent pas dans le questionnaire commun (ex. : le nombre croissant de conflits ethniques en Europe). Cependant, dix menaces sont formulées de manière identique ou très proche dans les trois sondages. Ceci nous permet de situer les craintes des Français par rapport à celles des Italiens et des Allemands.

Tableau n°1 : « Voici une liste d'éléments dont certaines personnes disent avoir peur. Pour chacun d'entre eux, dites-moi si vous en avez peur ou non. » (réponses en %).

	Oui	Non
Le terrorisme international	88	10
Le crime organisé	80	18
Un accident dans une centrale nucléaire	77	21
La prolifération d'armes nucléaires, bactériologiques ou chimiques de destruction massive	75	22
Les conflits ethniques en Europe	66	29
Les épidémies	56	40
Le lancement accidentel d'un missile nucléaire	55	40
Une guerre mondiale	52	45
Un conflit nucléaire en Europe	39	57
Une guerre conventionnelle en Europe	38	56

Source 1 : Eurobaromètre 58, novembre 2002. Résultats français

Pour les Français, le terrorisme représente la plus grande menace depuis la fin de la guerre froide. Cette préoccupation, profondément ancrée dans l'opinion publique française depuis 15 ans, n'a cependant pas été amplifiée en France après les événements du 11 Septembre, contrairement aux autres pays de l'UE, où la peur du terrorisme a fortement augmenté entre 2001 et 2002. Le terrorisme a en effet dépassé toutes les autres menaces potentielles depuis 15 ans.

Trois autres dangers sont présents à l'esprit de nombreux Français : le crime organisé, les accidents nucléaires civils et la prolifération des armes de destruction massive (ADM). Des guerres nucléaires ou conventionnelles en Europe sont les menaces dont les Français ont le moins peur, même si un Français sur quatre déclarent les redouter.

Les craintes exprimées par les Français sont très similaires à celles mentionnées par les Italiens. Comme on peut le voir sur le tableau suivant, les plus grandes différences sont observées entre la France et l'Allemagne.

Tableau n°2 : « Voici une liste d'éléments dont certaines personnes disent avoir peur. Pour chacun d'entre eux, dites-moi si vous en avez peur ou non. » (réponses en %).

	France	Italie	Allemagne
Le terrorisme international	88	92	75
Le crime organisé	80	89	70
Un accident dans une centrale nucléaire	77	74	66
La diffusion d'armes nucléaires, bactériologiques ou chimiques de destruction massive	75	72	68
Les conflits ethniques en Europe	66	62	46
Les épidémies	56	51	41
Le lancement accidentel d'un missile nucléaire	55	55	53
Une guerre mondiale	52	59	52
Un conflit nucléaire en Europe	39	51	50
Une guerre conventionnelle en Europe	38	50	48

Source 2 : Eurobaromètre 58, novembre 2002.

Les Italiens classent les menaces dans le même ordre que les Français, à l'exception de la crainte d'une guerre mondiale, qui est plus importante en Italie qu'en France. La différence essentielle tient à l'intensité des craintes. Les Italiens ont plus peur du terrorisme international que les Français (92% contre 88%), du crime organisé (89% contre 80%), mais aussi d'un conflit nucléaire en Europe (51% contre 39%) et d'une guerre conventionnelle en Europe (50% contre 38%).

En ce qui concerne les Allemands, le niveau général de crainte semble moins élevé que chez les Français : 75% des Allemands craignent le terrorisme contre 88% des Français et 70% redoutent le crime organisé contre 80% des Français. On peut observer une différence de 10 à 13 points entre les deux pays pour la propagation des menaces les plus préoccupantes. D'autre part, les Allemands et les Italiens sont un peu plus sensibles aux risques d'une guerre nucléaire ou conventionnelle en Europe que les Français.

2. Les priorités de l'UE

Une des questions du sondage portait sur les priorités du processus d'intégration. Quelle politique de l'UE a-t-elle la plus grande priorité selon les citoyens des trois pays ? La question posée dans le baromètre européen diffère légèrement de celle posée dans le sondage commun. L'Eurobaromètre comprend des politiques de sécurité qui ne sont pas mentionnées dans le sondage commun, comme « la lutte contre le terrorisme », « le maintien de la paix en Europe » ou « la lutte contre le crime organisé ». Le sondage commun mentionne ces politiques de manière plus générale : « défense » et « sécurité du territoire national ». Il n'est donc pas possible d'établir une stricte comparaison entre les trois pays.

Les Français interrogés sont 96% à placer « la lutte contre le terrorisme » en première place dans leur liste des priorités de l'UE, 95% à placer ex æquo en 2^e position « la lutte contre le chômage », « la lutte contre la pauvreté » et « le maintien de la paix et de la sécurité en Europe ». Pendant longtemps, plus de 90% des Français considéraient « la lutte contre le crime organisé », « la sécurité alimentaire » et « la protection de l'environnement » comme les politiques prioritaires de l'UE. Le tableau suivant indique les priorités de l'UE pour les Français dans un ordre décroissant.

Tableau 3 : « Je vais maintenant vous citer un certain nombre d'actions que pourrait poursuivre l'UE. Pour chacune d'elles, veuillez me dire si à votre avis elle doit être une priorité ou non. »

Actions de l'UE	% de personnes considérant qu'il s'agit d'une priorité		
	France	Allemagne	Italie
Lutter contre le terrorisme	96	88 (3)	93 (1)
Lutter contre le chômage	95	90 (1)	91 (3)
Préserver la paix et la sécurité en Europe	95	89 (2)	92 (2)
Lutter contre la pauvreté	95	87 (4)	91 (3)
Lutter contre le trafic de drogue et le crime organisé	93	84 (5)	90 (5)
Garantir la qualité des produits alimentaires	92	84 (5)	87 (6)
Protéger l'environnement	92	84 (5)	87 (6)
Garantir les droits de l'individu et le respect des principes de la démocratie en Europe	90	72	87 (6)
Protéger les consommateurs et garantir la qualité des autres produits	88	79	83
Lutter contre l'immigration clandestine	86	77	87
Informier davantage sur l'UE	77	70	75
Affirmer l'importance politique et diplomatique de l'UE dans le monde	64	43	61

Réformer les institutions de l'UE et de leur fonctionnement	51	46	53
Accueillir de nouveaux pays membres	20	25	35

Source 3 : Eurobaromètre 58-1, 2002

La comparaison des attentes des Français avec celles des Allemands ou des Italiens nous permet de remarquer qu'elles sont assez homogènes. En réalité, trois priorités occupent les trois premières places : la lutte contre le chômage, la lutte contre le terrorisme et le maintien de la paix et de la sécurité en Europe. Il existe une différence entre les trois pays : la lutte contre le terrorisme est considérée comme une priorité en France, alors que les Allemands estiment la lutte contre le chômage plus importante.

Tableau 3a :

	France	Allemagne	Italie
Lutte contre le terrorisme	1	3	1
Lutte contre le chômage	2	1	3
Le maintien de la paix et de la sécurité en Europe	2	2	2

Si l'on ne tient pas compte des préoccupations qui ne figurent pas dans le sondage commun (lutte contre le terrorisme, lutte contre le crime, maintien de la paix en Europe), trois politiques ont la faveur de l'opinion publique dans les trois pays : la politique de l'emploi, la protection de l'environnement et les politiques sociales. Comme le tableau ci-dessous l'indique, ces préoccupations occupent les premières places dans les trois pays. Il faut cependant noter que l'Eurobaromètre n'a pas étudié les éléments concernant les politiques de santé publique. On ne peut donc pas évaluer la place que ces préoccupations auraient occupée en France.

Tableau 3b :

Très grande priorité	Allemagne	Italie	France
Politique de l'emploi	1	1	1
Santé publique	4	2	-
La protection de l'environnement	3	3	2
Sécurité alimentaire	2	4	2

Source 4 : Questionnaire commun pour l'Allemagne et l'Italie, Eurobaromètre pour la France.

La lutte contre le terrorisme et le chômage sont les plus grandes préoccupations dans les trois pays. On peut se demander si les Européens font une distinction entre ce qu'ils attendent de leur gouvernement national et ce qu'ils attendent de l'UE.

3. Le soutien de l'europanisation

Jusqu'où les Français souhaitent-ils poursuivre le processus d'intégration européenne dans le domaine des politiques de défense et de sécurité ? Dans l'enquête commune, les personnes interrogées donnaient leur avis sur un nombre d'avancées concernant le processus d'europanisation. La comparaison avec l'opinion publique française peut être faite sur les quatre aspects suivants : la politique étrangère commune, la politique de défense commune, la Constitution européenne et enfin l'élargissement de l'UE ?

3.1 Le soutien d'une politique étrangère commune

En 2002, deux tiers des Français étaient, en théorie, en faveur d'une politique étrangère européenne commune : 67% des personnes interrogées s'étaient prononcées pour et 27% contre (Eurobaromètre 58). Ces résultats étaient plus faibles qu'en Italie ou en Allemagne, où 80% et 74% étaient respectivement en faveur d'une telle politique. Les Français se sont donc montrés plus réticents que les autres Etats membres dans lesquels 67% de l'opinion publique soutien la politique étrangère commune. D'autre part, nous trouvons plus d'opposants à cette politique en France que dans l'ensemble des pays européens (27% contre 21%), même s'il n'y a pas moins d'opposants en France qu'au Royaume Uni, en Finlande ou en Suède. Ces informations datant de 2002 ont été confirmées par des sondages plus récents.

3.2 Le soutien d'une politique de sécurité et de défense commune

En France, 77% des personnes interrogées approuvent le principe d'une politique de sécurité et de défense commune (Eurobaromètre 58). Dans le même sondage, 85% des Italiens et 79% des Allemands ont soutenu l'idée d'une politique de sécurité et de défense commune. Les résultats de ces trois pays se trouvent largement au-dessus de la moyenne de ceux des 15 Etats membres de l'UE, qui atteint 73%. Cependant, même si l'écart est moins prononcé que pour la politique étrangère, le soutien de l'opinion publique française reste moins fort que celui observé en Italie et en Allemagne. Dans le

sondage annuel, intitulé « les Français et la Défense nationale », effectué en 2002, 91% des personnes interrogées estimaient qu'une Défense européenne était « une bonne chose ». Ce résultat était de 9% plus élevé qu'en 2001.

Les Français sont de plus en plus prêts à accepter qu'une Défense européenne comporte des forces nucléaires françaises et anglaises (39% pour et 31% contre, en 2001). On peut noter qu'une Défense commune éveille plus les « réflexes européens » des Français, qu'une politique étrangère, et qu'elle les mobilise de plus en plus, comme le montre la progression des résultats des deux dernières années.

3.3 Une constitution pour l'Europe ?

En 2002, la majorité des Français souhaitaient une Constitution européenne. Ils étaient cependant moins nombreux que les Italiens : 68% des Français étaient pour, contre 79% des Italiens. En Allemagne, 66% des interrogés ont déclaré soutenir un tel projet politique. Ces trois pays semblent plus en faveur de ce projet de constitution que la moyenne des citoyens européens, le soutien de la Constitution atteignant en moyenne 65% des citoyens à travers l'Europe. Si peu de Français se déclarent hostiles à l'idée d'une Constitution européenne, un grand nombre d'entre eux (un tiers) n'ont aucune opinion sur la question. Cette proportion reste stable et valable en 2003.

3.4 Les opinions envers l'élargissement de l'UE.

En 2002, la France était le seul pays où la majorité de la population était hostile à l'élargissement de l'UE : 49% des Français sont opposés à l'adhésion de nouveaux pays, contre 41% en faveur. La France occupe la dernière place sur ce sujet parmi les quinze Etats. En Italie, 64% des répondants sont en faveur de l'élargissement, ce qui est largement supérieur à la moyenne européenne atteignant 52%. L'opinion des Allemands est plus proche de la moyenne européenne, puisque la moitié seulement (51%) approuvent l'élargissement. Confrontée à des choix politiques concrets, l'opinion publique est plus prudente en France qu'en Italie ou en Allemagne. En conclusion, le seul sujet sur lequel l'opinion publique des trois pays s'accorde est la Défense européenne commune.

4. L'opinion française sur les institutions

4.1 Les opinions sur les institutions européennes

Quelle est l'influence des institutions nationales et européennes sur la vie quotidienne des Européens ? L'Eurobaromètre inclut une question similaire, mais sans mentionner d'institutions nationales, telles que le Parlement, la Banque de France, l'armée française ou le gouvernement français. De plus, l'Eurobaromètre ne teste pas « l'impact sur la vie quotidienne », mais le degré d'« importance dans la vie dans l'UE ». Pour les Français, le Parlement européen est l'institution européenne ayant le plus d'influence : 85% d'entre eux estiment qu'il joue un rôle essentiel. La Commission arrive en deuxième position, puisque 81% des personnes interrogées l'estiment importante. La Banque centrale européenne, le Conseil et la Cour de Justice occupent les places intermédiaires, avant les institutions jugées peu influentes telles que le Comité économique et social et le médiateur européen.

L'opinion des Français sur l'influence des institutions européennes est proche de celle des Italiens et des Allemands. L'ordre d'importance des institutions est le même en France et en Italie. En Allemagne, la classification diffère de celle des deux autres pays. La Cour de Justice et la Banque fédérale d'Allemagne comptent plus que la Commission européenne et le Conseil européen. De plus, par rapport aux Français et aux Italiens, les Allemands sont moins nombreux à considérer que ces institutions ont de l'influence (10 points de différence).

Tableau 4 : Pourcentage de personnes estimant que ces cinq institutions jouent un rôle important au sein de l'UE.

	France	Italie	Allemagne
Parlement européen	85	88	77
Commission européenne	81	80	66
Banque centrale européenne	71	74	77
Conseil des ministres de l'UE	69	73	56
Court de Justice des communautés européennes	67	65	76

Source 5 : Eurobaromètre 58.

4.2 La légitimité du recours à la force

Dans quelles circonstances, le recours à la force peut-il être considéré légitime ? Dans le sondage commun, des personnes ont été interrogées pour évaluer dix missions dans lesquelles les forces armées peuvent être engagées (question 2.2). Une question assez similaire est posée lors d'un sondage annuel français, où les personnes répondent si elles approuvent ou non neuf missions pour lesquelles les forces armées françaises pourraient être employées. Les résultats de ce sondage peuvent permettre de situer les attentes des Français par rapport à celles de leurs alliés. Les réponses indiquent clairement que les missions n'ont pas toutes le même degré de légitimité : plus de vingt points séparent la situation la plus légitime de celle considérée la moins justifiée. Quatre missions militaires ont un haut niveau de légitimité (plus de 90%) : « aider la population française en cas de catastrophe naturelle » (90% des Français sont pour), « apporter une assistance humanitaire » (95% pour), « assurer la sécurité intérieure » (92% pour), protéger les ressortissants à l'étranger et obtenir la libération des otages français (92% pour). Les Français approuvent avant tout le recours aux forces militaires pour protéger ou porter secours aux citoyens français sur le territoire national ou à l'étranger. L'aide humanitaire apportée par les soldats est également très bien perçue, arrivant en deuxième position. Certaines interventions apparaissent moins légitimes comme « honorer les accords de défense avec les pays africains » ou « l'intervention en cas de blocus économique ».

Pour l'opinion publique française, les missions les plus légitimes sont celles qui concernent directement la population. Il s'agit donc des opérations les moins militaires au sens de l'usage du combat et de la force.

Ces opinions sont-elles comparables à celles sur le rôle de l'armée dans les autres pays ? L'Eurobaromètre standard ne comprend aucune question sur ce point. Une étude menée en 2001 nous donne les principales tendances. Les forces armées devraient être engagées en priorité dans des missions pour défendre le territoire. L'assistance à la population en cas de catastrophe naturelle sur le territoire national ou à l'étranger occupe la deuxième position. Le maintien et le rétablissement de la paix dans le monde est une mission citée par huit Européens sur dix. Sur ces deux aspects, les Français ont une perception équivalente à celle qui prévaut en Europe¹.

¹ Eurobaromètre « Opinion publique et Défense européenne », 7 juillet 2001.

5. Opinions sur l'européanisation de l'armée

5.1 La force européenne de réaction rapide

En juin 1999, le Conseil européen a décidé, à Helsinki, de créer une force européenne de réaction rapide de 60 000 soldats. En juin 2002, 84% des Français pensaient que c'était une « bonne chose ». Ce pourcentage a augmenté de huit points depuis 2000. Si la plupart des Européens sont en faveur de l'établissement de cette force, l'Italie et la France sont les pays qui soutiennent le plus cette initiative, avec plus de 80% d'opinion favorable. L'opinion allemande est plus en retrait, avec un taux d'approbation inférieur à la moyenne européenne (70% contre les 73% de la moyenne de l'UE)². Aucune information n'est actuellement disponible sur l'opinion des Français à propos du rôle d'une éventuelle armée européenne, ni sur ses relations avec les forces nationales ou avec des alliances militaires comme l'OTAN.

5.2 La prise de décision en matière de politique européenne de défense

A quel niveau les décisions concernant la politique européenne de défense devraient-elles être prises : au niveau des gouvernements nationaux, de l'UE ou de l'OTAN ? En 2002, 49% des Français pensaient que ces décisions devaient être prises par l'UE ; un pourcentage beaucoup plus faible qu'en Italie (64%), mais légèrement plus élevé qu'en Allemagne (41%). Les moyennes des Etats de l'Europe des 15 se situent à 44%³. En France, 21% des personnes interrogées préfèrent une prise de décision au niveau national et 15% pensent que les décisions concernant la Défense européenne devraient être prises par l'OTAN.

6. Le sentiment d'être européen

Depuis sa création, l'Eurobaromètre évalue l'attachement des Européens à diverses entités territoriales, ainsi que le développement d'une identité européenne.

² Eurobaromètre « Opinion publique et défense européenne », 15 juillet 2001.

³ La question est : « Qui devrait prendre les décisions concernant la Défense européenne : l'UE, les gouvernements nationaux ou l'OTAN ? ».

6.1 L'attachement au territoire

Dans l'enquête de l'Eurobaromètre, les personnes interrogées ont exprimé leur attachement envers quatre entités géographiques. On ne leur a pas demandé de classer ces entités comme dans l'enquête commune. En outre, le terme « attachement » utilisé dans l'Eurobaromètre est plus neutre que celui de patrie utilisé dans le sondage commun.

Tableau 5a : « Les gens ressentent différents degrés d'attachement à leur ville, village, région, pays ou à l'UE. Veuillez me dire si vous vous sentez très ou peu attaché à... » (réponses en pourcentages).

	Votre pays	Votre région	Votre ville ou village	L'Europe
Très attaché	58	44	45	13
Peu attaché	34	40	38	40
Total	92	84	83	53

Source 6 : Eurobaromètre 58. France

Tableau 5b :

Total « très » et « peu » attaché	1.1.1.1 France	Allemagne	Italie
Ville ou village	83	89	92
Région	84	88	88
Pays	92	89	94
Europe	53	46	61

Source 7 : Eurobaromètre 58

Dans ce sondage, les Français se montrent plus attachés à leur pays qu'à leur ville (ou village) ou à leur région : 92% se sentent attachés à leur pays, 84% à leur région et 83% à leur ville ou village. Les Italiens et les Allemands distinguent moins ces niveaux que les Français.

Plus de la moitié des Français se sentent attachés à l'Europe, ce qui place la France en troisième position après le Luxembourg et l'Italie. En France, le sentiment d'appartenance à l'Europe a augmenté régulièrement depuis 2000. Dans un autre sondage, où la question était plus similaire à celle du sondage commun, on demandait aux gens de préciser le niveau géographique auquel ils se sentaient le plus attachés : 43% des Français ont déclaré se sentir attachés à la ville ou au village dans lequel ils habitent, 28% au pays ; 12% ont choisi la région et seulement 4% ont déclaré se sentir européens.

6.2 L'identité européenne et nationale

En France, 3% des individus interrogés se sentent européens, 9% se sentent d'abord européens, puis citoyens français, 54% se sentent d'abord français puis européens, 31% se sentent seulement français. Une grande majorité de Français n'ont pas de mal à concilier les deux identités, puisque 63% d'entre eux se reconnaissent dans un sentiment de double appartenance. Le sentiment d'être européen est plus fort en Italie. Dans les trois pays, le sentiment d'appartenance au pays seulement est plus faible que la moyenne européenne.

Tableau 6 : « Dans un futur proche, vous sentez vous.... » (réponses en pourcentages)

	France	Italie	Allemagne	Moyenne de l'UE
Nationalité	31	22	37	38
Nationalité et Européen	54	65	47	49
Européen et Nationalité	9	8	10	7
Européen	3	3	3	3
Ne sait pas	2	2	3	3

Source 8 : Eurobaromètre 58.

Le sondage allemand – Conclusions et Résultats

Sven Bernhard GAREIS, Paul KLEIN

1. Allemand ou Européen ? Attitudes vis-à-vis de l'appartenance politique et territoriale.

Alors que de nombreuses personnes à travers le monde aiment à parler de « patrie », construisant ainsi leur conscience nationale sur ce terme, le mot *Heimat* est devenu courant dans la langue allemande. Ce terme, qui n'a pas de réels équivalents dans les autres langues, est souvent fortement chargé en émotions ; il est lié à l'enfance des Allemands, à leur mémoire, et peut, même si ce n'est pas toujours le cas, être employé en référence à la nation. Un Américain, par exemple, pourrait traduire le même sentiment par ces quelques phrases : « ma ville natale est... », « je viens de... » ou « j'ai grandi à ... ». Les Allemands emploient le mot *Heimat* de différentes manières : certains l'utilisent au sens strict, en pensant aux plus petites unités géographiques, voire même aux hameaux, d'autres au sens large pour désigner de très grandes unités géographiques.

Le sentiment d'appartenance à un territoire se base sur l'émotion. Des aspects rationnels peuvent également contribuer à ce sentiment, mais ils ne permettent pas à l'individu d'être satisfait de son territoire. De plus, le sentiment d'appartenance n'est pas le résultat - pouvant être recueilli empiriquement⁴- de critères environnementaux.

Ainsi, même si des pressions économiques peuvent motiver un individu à s'installer à un endroit donné, on ne peut pas prévoir s'il s'y sent comme chez lui. L'attachement sentimental étroit à son ancienne maison et le regret de la quitter semblent résulter de l'incapacité à développer quelque rapport avec le nouvel environnement⁵. Par ailleurs, il peut aimer davantage son nouveau lieu de vie que l'ancien. Cela dépend de sa facilité à établir des liens avec ses voisins, de l'infrastructure devant satisfaire ses besoins et/ou du degré d'attachement à son ancien environnement.

Les possibilités d'identification quasi inépuisables entre un individu et son environnement géographique mettent en évidence les multiples dimensions de

⁴ Voir également comme introduction : WEICHHART, Peter : *Raumbezogene Identität. Bausteine zu einer Theorie räumlich-sozialer Kognition und Identifikation*. Dans : MEYNEN, Emil (ed.) : *Erdkundliches Wissen. Schriftenreihe für Forschung und Praxis*, Hef 102, Stuttgart 1990, 14ff. Dans : Weichhart 1990.

⁵ Voir Weichhart 1990, 53ff.

cet espace. Par dimension, il faut comprendre variable spatiale (locale, régionale, nationale, internationale, etc.)⁶, et la limitation – plus ou moins artificielle – des lieux par leur dénomination (ex. : Hanovre, Allemagne, Europe occidentale). Ainsi, un citoyen de Dortmund peut se considérer à la fois comme un citoyen de la région de la Ruhr, de la Rhénanie-du-Nord-Westphalie, de l'Allemagne, de l'Europe ou comme un individu cosmopolite⁷, et avoir par conséquent plusieurs rôles. Cependant, l'identification⁸ à un lieu de vie donné ne signifie pas nécessairement que toutes les catégories immanentes de cet environnement géographique sont prises en compte. Ainsi, il est possible de se sentir bien dans son propre rôle en tant qu'habitant de Dortmund tout en n'appréciant pas d'être citoyen allemand ou européen.

Lorsque les participants d'un sondage mené par le SOWI, en 1995⁹, ont été interrogés sur leur attachement sentimental à un lieu donné, ils ont exprimé un fort degré d'attachement pour leur environnement géographique présent (voir tableau 1 ci-dessous) : 65,9% de l'ensemble et 70,5% des jeunes. Les souvenirs d'enfance et la connaissance géographique d'une ville ou d'un village sont également deux caractéristiques importantes du sentiment de *Heimat*. Cela est mis en évidence par la préférence donnée par les personnes interrogées à l'environnement dans lequel ils vivent (ou ont vécu) depuis leur enfance.

Plus de la moitié des Allemands interrogés n'a jamais déménagé de sa ville natale. L'écart entre les personnes se sentant bien dans leur nouvel environnement après un déménagement (24%) et celles n'ayant pas réussi à s'y adapter (11,6%) était plutôt prononcé. Les réponses données par les jeunes montrent clairement la diversité dans leurs comportements, qui s'explique en grande partie par le fait qu'ils ne sont pas autant affectés par un déménagement que leurs aînés.

⁶ Seules quelques unes des variables spatiales avec dénomination ont été citées ; de nombreuses autres variables sans dénomination existent, par exemple celles qu'un individu perçoit.

⁷ Les catégories citées peuvent être davantage subdivisées (arrondissements, parties spécifiques d'un continent, etc.)

⁸ Pour saisir les notions d' « identification » et d' « identité » employées dans cette étude, voir : ESSER, Hartmut : *Lokale Identifikation im Ruhrgebiet. Zur allgemeinen Erklärung einer speziellen Angelegenheit*. Dans Bundesforschungsanstalt für Landeskunde und Raumordnung (ed.) : *Informationen zur Raumentwicklung. Lokale Identität und lokale Identifikation*, No. 3, Bonn 1987, 109-118.

⁹ Cf. SPANGENBERG, Stefan/KLEIN, Paul : *Heimat und Verteidigung*, SOWI-Arbeitspapier No. 102, Strausberg 1997.

Tableau 1 : « Veuillez choisir dans la liste l'entité géographique pour laquelle votre attachement sentimental est le plus fort. »¹⁰ (réponses en %)

Entité géographique	Population totale	Jeunes
Le village, la ville, la région dans laquelle je vis depuis mon enfance	41,9	56,1
Le village, la ville, la région dans laquelle je vis actuellement	24,0	14,4
Le village, la ville, la région dans laquelle j'ai vécu uniquement dans mon enfance	11,6	8,3
Le territoire de la RFA d'avant la réunification (les « <i>Alte</i> » <i>Länder</i>)	2,6	2,6
L'ex-RDA (the « <i>Neue</i> » <i>Länder</i>)	2,0	0,4
L'Allemagne entière	7,8	7,7
L'Europe de l'Est	0,3	0,2
L'Europe de l'Ouest	1,9	2,2
L'Europe entière	3,6	3,6
Le monde	4,0	4,3

Spontanément, 7,8% des Allemands interrogés ont exprimé un fort attachement sentimental à l'Allemagne entière. Très peu de personnes s'identifient uniquement aux anciens länder. Les Allemands sont plus nombreux à se sentir davantage européens ou bien cosmopolites. Dans l'ensemble, il résulte de ce sondage, mené en 1995, que le plus fort attachement sentimental était exprimé à l'égard de l'environnement local, lequel a le plus d'impact sur la vie quotidienne.

Le tableau 2 donne un aperçu de ce que la population allemande entendait par *Heimat* en 2002, et donc de la catégorie à laquelle elle pensait appartenir.

¹⁰ Une liste de réponses a été remise aux personnes interrogées, leur permettant ainsi de voir toutes les options possibles tout en se décidant.

Tableau 2 : « Qu'entendez-vous par *Heimat* ? » (réponses en %)

La ville dans laquelle je suis né	21,0
La ville dans laquelle je vis	32,2
La région dans laquelle je suis né	9,9
La région dans laquelle je vis	18,4
L'Allemagne	13,7
L'Europe	2,9
Le monde	1,7
Autres	0,2

Une grande majorité d'Allemands n'éprouve pas d'attachement à l'Allemagne en tant que nation, sans parler des plus grandes entités. Plus de 50% des personnes interrogées considèrent la ville dans laquelle elles sont nées ou dans laquelle elles vivent comme leur *Heimat*, un tiers des Allemands pensent à la région dans laquelle ils sont nés ou dans laquelle ils habitent, et pratiquement personne ne pense à l'Europe ni même au monde.

Pour les plus âgés, les racines sont profondément et fortement ancrées dans une entité géographique restreinte comme leur ville natale, leur habitation et/ou la région correspondante : 85% des plus de 25 ans désignent cette entité comme leur *Heimat* contre 74% des jeunes. Par ailleurs, l'Allemagne est considérée comme le *Heimat* des moins de 25 ans à hauteur de 18% contre 13% des plus de 25 ans. Les différences s'expriment également par le niveau d'éducation : 16% des personnes ayant l'équivalent du baccalauréat considèrent l'Allemagne comme leur *Heimat*, 5% l'Europe et 6% le monde, contre respectivement 13%, 3% et 1% des personnes sans ce diplôme.

Quels que soient les liens affectifs étroits noués avec le *Heimat*, se sentir européen n'est pas un trait caractéristique des Allemands, même si ce sentiment est relativement développé.

Tableau 3 : « Vous sentez-vous européen ? » (réponses en %)

Très européen	29,4
Moyennement européen	42,1
Un peu européen	19,0
Pas du tout européen	8,0
Sans opinion	1,5

Au total, près d'un tiers des Allemands se sentent *très* européens et 42% *moyennement* européens. Et 27% se sentent *un peu* européens, voire *pas du tout*.

L'idée de se sentir « européen » est plus largement répandue parmi les Allemands ayant obtenu l'équivalent du baccalauréat : ils sont 41% à se sentir *très* européens contre seulement 27% des Allemands sans ce diplôme. De plus, les jeunes jugent plus favorablement l'Europe que leurs aînés : 36% des moins de 25 ans se sentent *très* européens contre seulement 29% des plus de 25 ans.

Les Allemands qui habitent dans les nouveaux länder, l'ex-Allemagne de l'Est, éprouvent quelques problèmes avec l'Europe : seuls 20% se sentent très européens, contre 32% parmi les Allemands des anciens länder.

Tableau 4 : « A votre avis, est-ce facile ou difficile de se sentir à la fois citoyen allemand et citoyen européen ? » (réponses en %)

Très facile	21,8
Plutôt facile	44,4
Plutôt difficile	21,0
Très difficile	7,0
Sans opinion	5,9

La majorité des Allemands interrogés n'éprouve aucune difficulté à se sentir à la fois européens et allemands : deux tiers des Allemands trouvent que c'est *très* ou *plutôt* facile. Les jeunes et les personnes ayant l'équivalent du baccalauréat sont beaucoup plus nombreux que les plus de 25 ans et les personnes sans ce diplôme à avoir fait ce choix. Les citoyens des nouveaux länder (l'ex-RDA) ont également souvent des difficultés à se sentir à la fois allemands et européens : 55% pensent qu'il est très ou plutôt facile de lier les deux catégories, alors qu'ils sont jusqu'à 70% dans les anciens länder.

Les Allemands se considérant comme des Européens n'ont aucun problème à se sentir à la fois allemands et européens : 99% de ceux qui se sentent *très* européens affirment qu'il est très facile de se sentir allemand en même temps.

2. Les représentations de l'Europe et de ses institutions

La grande volonté relative des Allemands à se considérer comme des Européens pourrait signifier que l'impact des institutions européennes sur la

vie quotidienne en Allemagne est significatif. Or, selon les personnes interrogées, cette influence est plutôt faible.

Tableau 5 : « Veuillez me dire quel est l'impact des institutions suivantes sur votre vie. » (réponses en %)

Institutions	Très fort	Fort	Moyen	Faible	Très faible	Sans opinion
Conseil européen	1,7	12,7	21,9	24,8	29,1	9,7
Parlement européen	3,1	12,5	24,9	25,9	25,9	7,8
Commission européenne	4,1	11,8	25,4	23,1	26,7	8,9
Cour de justice européenne	4,4	13,8	25,3	21,6	28,1	6,9
Banque centrale européenne	10,1	22,9	24,1	17,3	18,9	6,7
Parlement allemand	15,3	36,6	24,5	10,7	10,3	2,6
Cour fédérale de justice d'Allemagne	12,6	30,2	26,4	14,9	13,2	2,8
Banque fédérale	11,5	32,0	26,1	15,5	12,1	2,8
Gouvernement allemand	20,5	39,3	20,0	9,2	8,8	2,2
armée allemande	6,5	16,8	26,9	21,3	25,4	3,0

Moins de 20% des Allemands interrogés ont estimé que le Conseil européen, le Parlement européen, la Commission européenne ou la Cour de justice européenne avait eu un fort impact sur leur vie quotidienne. La Banque centrale européenne est l'exception parmi les Institutions européennes, une particularité qui est certainement due à l'introduction de l'euro : cet organe exerce une forte influence sur la vie de seulement un tiers des Allemands. (Une donnée qui reflète le fort sentiment d'identité nationale ressenti par de nombreux Allemands grâce au « miracle économique » allemand de l'après-guerre et le DM, monnaie forte et prestigieuse.)

Si l'on excepte l'armée allemande (Bundeswehr), son impact étant jugé faible, la vie quotidienne en Allemagne semble être déterminée non pas par les institutions européennes, mais par les institutions nationales. Ainsi, plus de 50% des personnes interrogées estiment que le Parlement et le gouvernement allemands ont un fort impact, et plus de 40% en ce qui concerne la Cour fédérale de justice et la Banque fédérale.

Il existe très peu de différences dans l'évaluation de l'impact des institutions européennes et allemandes tant entre les groupes d'âge et de niveau d'éducation qu'entre les Allemands de l'Est et les Allemands de l'Ouest. C'est le sentiment d'être européen qui influence l'attitude des Allemands vis à vis des institutions.

Tableau 6 : « L'impact des institutions européennes et allemandes sur la vie quotidienne, et selon le "sentiment européen". » (réponses en %)

	Réponses des Allemands ayant estimé l'impact « très fort » et « fort »	
	Se sentant très européen (nb = 225)	Ne se sentant pas du tout européen (nb = 70)
Conseil européen	15	11
Parlement européen	18	7
Commission européenne	19	7
Cour de justice européenne	22	7
Banque centrale européenne	39	19
Parlement allemand	55	35
Cour fédérale de justice d'Allemagne	48	27
Banque fédérale	46	33
Gouvernement allemand	66	43
Armée allemande	28	10

Comme on peut facilement le constater, les Allemands interrogés qui se sentent très européens estiment que l'impact des institutions européennes et allemandes sur la vie quotidienne est beaucoup plus fort que pour ceux qui n'ont pas le sentiment d'être européens. Puisque cette différence s'applique aussi bien aux institutions allemandes qu'aux institutions européennes, il semble peu probable que les comportements vis-à-vis de l'Europe en soient la cause. Elle s'explique en réalité par un intérêt pour la politique plus développé chez les « Européens

convaincus » ; un intérêt qui détermine la représentation que se font les Allemands de l'impact et du travail de toutes les institutions.

Quant aux priorités données aux politiques de l'UE, les réponses des Allemands montrent que leurs comportements sont manifestement influencés par les débats de politique intérieure qui avaient lieu au moment du sondage.

Tableau 7 : « A votre avis, après la monnaie unique européenne, quel degré de priorité l'UE devrait-elle accorder aux domaines suivants ? » (réponses en %)

Domaines	Très élevé	Elevé	Moyen	Bas	Très bas	Sans opinion
Politique de sécurité alimentaire	46,4	35,8	13,0	3,1	0,5	1,3
Politique de l'emploi	50,7	28,2	14,1	4,7	1,3	1,0
Politique sociale	37,2	36,6	18,4	5,6	1,0	1,3
Protection de l'environnement	42,6	37,4	14,9	3,4	0,2	1,4
Défense	28,2	31,2	28,7	8,8	1,3	1,8
Sécurité publique	34,8	38,1	20,3	4,4	0,8	1,6
Politique de santé publique	39,5	37,7	15,4	5,1	1,5	0,8
Education et culture	25,9	36,4	27,6	7,3	1,5	1,4
Politique étrangère	25,9	39,6	25,4	5,8	0,9	2,4
Recherche scientifique et technologique	24,5	39,0	26,3	7,9	0,5	1,8
Coopération avec les pays en voie de développement (PED)	20,2	33,8	30,8	12,0	1,9	1,4
Politique agricole commune	18,0	39,7	29,5	8,8	1,9	2,1

De manière évidente, les Allemands veulent que les institutions européennes s'occupent en priorité des affaires qui ont un impact sur leur vie quotidienne. Un résultat qui s'explique très clairement par les affaires de ces récentes années,

notamment dans les domaines alimentaire et agricole, et par le chômage. Les Allemands conseillent à l'UE de se concentrer sur les questions de protection de l'environnement, de sécurité publique, de politique sociale et de santé publique. Ils donnent moins d'importance à la politique étrangère et de sécurité, à l'éducation et à la culture tout comme à la recherche scientifique et technologique. Selon les Allemands, l'UE devrait moins s'occuper de la coopération avec les PED et de la politique agricole commune, opinion qui reflète certainement la grande frustration des Allemands à l'égard de l'actuel système européen de subventions agricoles.

Ce sont en particulier les femmes interrogées qui expriment plus d'intérêt pour la politique de sécurité alimentaire. Elles donnent également plus d'importance que les hommes à la politique sociale, à la protection de l'environnement et à la politique de santé publique. Cependant, les hommes privilégient davantage que les femmes la recherche scientifique et technologique. Les plus de 25 ans accordent plus de poids à la protection de l'environnement et à la défense que les moins de 25 ans. Les Allemands des nouveaux länder attachent plus d'importance à la défense que ceux des anciens länder, mais la défense est un domaine moins prioritaire pour les Allemands avec l'équivalent du baccalauréat que pour les Allemands sans ce diplôme. Les résultats sont inversés en ce qui concerne l'éducation et la culture : 72% des Allemands avec un niveau d'éducation supérieur accordent un fort intérêt à l'éducation et à la culture, contre 60% des Allemands non diplômés.

Les Allemands interrogés qui se sentent européens considèrent que tous les domaines cités dans le tableau 7 sont considérablement plus importants pour l'UE que ceux ne se sentant pas européens.

Quant aux missions de l'UE, on remarque surtout que les Allemands jugent l'élargissement de l'Union avec scepticisme.

Tableau 8 : « Pour chacune des opinions suivantes, veuillez me donner votre degré d'approbation. » (réponses en %)

Opinions	Totalement d'accord	En partie d'accord	Indifférent	En partie en désaccord	Totalement en désaccord	Sans opinion
L'UE devrait se doter d'une politique étrangère commune	31,1	36,6	20,9	5,1	3,3	3,0
L'UE devrait se doter d'une politique de sécurité et de défense commune	33,9	40,0	17,2	4,5	2,3	2,2
L'UE devrait se doter de forces armées européennes communes	22,0	28,1	27,0	11,4	7,3	4,1
L'UE devrait se doter d'une politique de sécurité et de justice internationale	23,0	33,9	25,6	10,6	4,1	2,7
L'UE devrait se doter d'une Constitution commune	22,3	25,6	23,8	15,3	9,5	3,5
L'UE devrait s'élargir et accueillir de nouveaux pays	12,1	21,6	31,5	15,9	14,1	4,8

Seul un tiers des personnes interrogées est au moins en partie d'accord avec l'élargissement de l'UE, et pratiquement autant d'Allemands le désapprouvent plus ou moins, surtout parmi les Allemands des anciens länder de l'Est, tout comme parmi les Allemands ne se sentant pas Européen : dans les länder de l'ouest, 13% des Allemands sont totalement d'accord avec l'élargissement

contre 9% des Allemands des nouveaux länder. Les Allemands interrogés qui ont le sentiment d'être européens soutiennent cette affirmation à hauteur de 18% contre 14% des Allemands ne se sentant pas européens. Les Allemands ayant le baccalauréat sont davantage pour l'élargissement que les non diplômés. Le soutien des Allemands pour une politique étrangère commune et une politique de sécurité et de défense commune est franc : respectivement, 68% et 74% des Allemands approuvent au moins en partie ces politiques.

Ils sont cependant plus sceptiques quant aux forces armées, à la politique de sécurité intérieure commune et à une Constitution européenne. Près de 50% d'entre eux approuvent au moins en partie ces domaines. La politique étrangère commune rencontre plus de soutien parmi les hommes, les plus de 25 ans et les diplômés. Et 75% des Allemands qui se sentent européens sont d'accord avec ces trois affirmations contre seulement 52% des « non-Européens » qui sont au moins partiellement d'accord.

Les moins de 25 ans sont 78% à soutenir la politique de sécurité et de défense commune contre 64% parmi les plus de 25 ans. La différence entre les « pro-Européens » et les « non-Européens » est particulièrement significative : les premiers sont 84% à soutenir cette politique, les seconds ne sont que 51%.

Les forces armées européennes communes sont également soutenues par les Allemands se sentant européens : 59% d'entre eux approuvent au moins partiellement cette idée contre 39% des « non-Européens ». Quant à la politique commune de sécurité intérieure et à la Constitution européenne, le soutien est pratiquement le même entre les hommes et les femmes, les plus de 25 ans et les jeunes, les diplômés et les non diplômés ainsi qu'entre les Allemands de l'Ouest et de l'Est. Cependant, comme on a pu le noter pour les autres domaines, les personnes interrogées qui se sentent européennes approuvent visiblement davantage ces deux idées que les « non-Européens ».

3. Risques, Menaces et les Institutions de sécurité

Même si, pendant la guerre froide, les Allemands se sont sentis particulièrement menacés par l'invasion des pays du pacte de Varsovie, et même s'ils expriment toujours de fortes inquiétudes quant à un éventuel conflit nucléaire, ces risques n'ont cessé de diminuer depuis les années 90. Depuis le début du XXI^e siècle, le terrorisme international, le crime organisé, les catastrophes naturelles, l'immigration clandestine et les crises économiques sont perçus comme les plus grandes menaces.

Tableau 9 : « Pour chacune des menaces pour la sécurité suivantes, veuillez déterminer quel degré de dangerosité elles représentent pour vous. » (réponses en %)

Menaces	Très grande	Grande	Moyenne	Petite	Très petite	Sans opinion
Conflit nucléaire	7,3	20,6	28,1	25,9	14,9	3,2
Guerre conventionnelle en Europe	5,4	13,0	31,6	29,0	18,6	2,5
Guerre mondiale	7,8	15,5	29,5	26,1	19,0	2,1
Lancement accidentel d'un missile nucléaire	8,3	20,2	27,5	26,0	14,5	3,5
Prolifération d'armes nucléaires, bactériologiques et chimiques	13,1	31,0	25,1	19,0	8,3	3,4
Epidémie	5,5	19,5	31,7	25,7	14,4	3,3
Attentat terroriste	17,6	29,2	25,3	18,9	7,1	1,9
Crime organisé	14,7	32,4	26,2	18,0	6,6	2,1
Accident dans une centrale nucléaire	8,0	23,7	35,8	21,0	9,4	2,2
Immigration clandestine	11,3	26,2	28,7	20,3	12,0	1,5
Catastrophes naturelles	15,7	35,8	28,3	13,5	5,5	1,3
Risques alimentaires	2,7	8,0	23,8	25,2	38,9	1,4
Crises économiques	9,2	28,5	31,0	21,3	7,9	2,1

En 2002, les catastrophes naturelles et le crime organisé sont considérés par les Allemands comme les deux plus grandes menaces, puisque 52% et 47% des personnes interrogées se sentent très fortement ou fortement menacés par ces deux phénomènes. Près de 50% des Allemands perçoivent les attaques terroristes et la prolifération d'armes nucléaires, bactériologiques et chimiques comme des menaces. Les crises économiques et l'immigration clandestine constituent des menaces pour environ un tiers des Allemands. Seulement un quart des Allemands se sentent préoccupés par la menace d'une guerre

nucléaire ou conventionnelle en Europe, et encore moins de personnes par la menace d'une nouvelle guerre mondiale. Il en va de même pour la menace d'épidémie ou d'un lancement accidentel de missiles. Le risque alimentaire est la moindre des menaces pour la sécurité.

Excepté pour les catastrophes naturelles perçues comme une menace par 56% des femmes contre seulement 47% des hommes, il n'existe entre les hommes et les femmes aucune différence dans la perception des menaces. Les différences entre les groupes d'âge sont assez insignifiantes : les plus de 25 ans se sentent davantage menacés par la prolifération des armes de destruction massive (ADM) que les jeunes, alors que les seconds perçoivent le crime organisé comme étant plus dangereux.

Le niveau d'éducation joue un rôle manifeste uniquement en ce qui concerne la question de l'immigration clandestine. Les moins diplômés la considèrent davantage comme une menace que les détenteurs d'un baccalauréat. Pour 21% des Allemands interrogés dans les nouveaux länder, un accident dans une centrale nucléaire représente une menace, alors qu'il représente un danger pour 35% des Allemands de l'Ouest. Par ailleurs, 54% des Allemands des nouveaux länder perçoivent les catastrophes naturelles comme une menace contre seulement 44% des Allemands de l'Ouest ; des données qui s'expliquent certainement par les récentes crues subites des fleuves de l'Oder et de l'Elbe. Pratiquement tous les points du tableau sont jugés plus menaçants par les Allemands se sentant européens que par les « non-Européens ». Les conflits nucléaires, les guerres conventionnelles, une guerre mondiale, un lancement accidentel d'un missile nucléaire, la prolifération des armes nucléaires, bactériologiques et chimiques (NBC), les accidents dans une centrale nucléaire et, avant tout, les catastrophes naturelles représentent une menace plus grande pour les « pro-Européens » que pour ceux ne se sentant pas européens.

Ainsi, les perceptions des menaces détermineraient le fait de se sentir européen ou non, puisque seule une Europe commune plus grande serait capable de maîtriser toutes ces menaces.

Afin de surmonter tous ces risques et menaces, différentes mesures sont envisageables, s'étendant des actions diplomatiques à l'intervention militaire. Le tableau 10 montre les instruments politiques et militaires que les Allemands considèrent comme les plus appropriés.

Tableau 10 : « La paix et la stabilité sont mises en danger par une diversité de risques et de menaces. Comment estimez-vous les activités et instruments politiques et militaires suivants ? » (réponses en %)

Activités et instruments politiques et militaires	Indispensables	utile	Sans effet	inutile	Mauvais	Sans opinion
Mesures militaires coercitives pour la protection des droits de l'homme	15,8	34,7	23,0	17,6	6,3	2,6
Actions diplomatiques	45,2	36,5	11,6	3,0	0,6	3,2
Soutenir des processus de démocratisation	35,5	38,8	15,1	4,8	0,8	5,1
Maintien de la paix militaire	27,7	41,4	16,9	8,8	2,3	3,0
Contrôles stricts des frontières pour stopper l'immigration clandestine	30,0	36,7	19,2	9,0	2,1	3,1
Augmenter les aides aux pays en développement	23,7	37,9	22,5	9,8	1,7	4,4
Dissuasion des agresseurs potentiels	21,3	35,9	19,5	10,7	3,2	9,4
Mener une guerre pour des raisons légitimes	10,0	13,9	26,5	22,1	22,3	5,1
Lutter contre le terrorisme par des moyens militaires	20,6	31,9	22,1	14,3	6,8	4,2

Les réponses montrent clairement que les Allemands privilégient les mesures non violentes pour surmonter les menaces et les risques, avec en tête les actions diplomatiques. Pour une grande majorité, l'encouragement des processus de démocratisation et des contrôles aux frontières plus stricts pour stopper l'immigration clandestine et, parmi des mesures les plus pacifistes, l'aide apportée aux pays en développement sont indispensables. Même si cette mesure est la moins approuvée de toutes, environ deux tiers des Allemands interrogés estiment qu'elle est appropriée.

Ils sont beaucoup moins nombreux à considérer que l'action militaire est appropriée. La guerre, même menée pour des raisons légitimes, est rejetée par la majorité. La moitié des Allemands interrogés jugent plutôt appropriés les autres

types d'intervention tels qu'une intervention pour garantir les droits de l'homme ou pour lutter contre le terrorisme. Par ailleurs, deux tiers des Allemands soutiennent l'utilisation de moyens militaires pour maintenir la paix et dissuader les agresseurs potentiels.

Le niveau d'éducation influence les attitudes des Allemands concernant ces différents points : 80% des Allemands ayant l'équivalent du baccalauréat soutiennent les processus de démocratisation contre 72% des non diplômés. Mais, les non diplômés sont plus nombreux à soutenir le maintien de la paix par des moyens militaires (71%), les contrôles aux frontières plus stricts (69%) et la dissuasion (58%) que les diplômés (respectivement 62%, 57% et 51%).

Il existe également une dichotomie Est-Ouest concernant le soutien du contrôle aux frontières et de la dissuasion : respectivement, 72% et 63% des Allemands de l'Est approuvent ces mesures contre 65% et 55% des Allemands de l'Ouest.

Les Allemands interrogés qui déclarent se sentir européens soutiennent davantage que les « non-Européens » l'accroissement des efforts pour aider les pays en développement (64% contre 57%) et donnent plus d'importance à la légitimité des forces armées (25% contre 18%), alors qu'ils soutiennent moins les contrôles aux frontières plus stricts (59% contre 79%).

Traditionnellement, les forces armées sont organisées, entraînées et équipées pour menacer ou pour employer la violence organisée au service de l'Etat. Pourtant, récemment, presque tous les pays ont eu recours aux forces armées pour des opérations autre que la guerre. Le Tableau 11 montre si, selon les Allemands, ces missions sont appropriées ou non aux forces armées.

Tableau 11 : « Pour chacune des missions suivantes, veuillez me dire à quel point elles sont appropriées aux forces armées. » (réponses en %)

missions	Très appropriée	Appropriée	Ni l'un ni l'autre	Partiellement inappropriée	Totalement inappropriée	Sans opinion
Secours en cas de catastrophe	64,8	28,3	4,9	0,9	0,3	0,8
Evacuation des citoyens des zones de conflit	54,5	31,8	9,4	3,1	0,2	1,0
Opérations de	46,3	36,3	11,1	4,0	0,6	1,8

maintien de la paix						
Aide humanitaire aux autres pays	43,6	37,6	11,3	5,9	0,7	0,9
Défense du territoire et des intérêts nationaux	50,6	30,4	11,7	4,0	1,0	2,2

Encore très récemment, l'opinion publique allemande considérait que la défense du territoire national constituait incontestablement la principale mission de l'armée allemande. D'après un sondage mené par l'Institut allemand Emnid, en 1991, 91% des Allemands interrogés estimaient que l'armée devait s'occuper de la défense à l'intérieur des frontières de la République fédérale d'Allemagne¹¹. Un changement radical s'est opéré au début du XXI^e siècle. Plusieurs autres missions sont maintenant jugées plus appropriées que la défense du territoire national. Si l'on additionne les opinions « très appropriée » et « appropriée », on obtient les résultats suivants :

1. Secours en cas de catastrophe	93,1%
2. Evacuation des citoyens des zones de conflit	86,3%
3. Opérations de maintien de la paix	82,6%
4. Aide humanitaire aux autres pays	81,2%
5. Défense du territoire national	81,0%
6. Coopération avec la police	70,2%
7. Défense du territoire des alliés	69,5%
8. Lutte contre le terrorisme	68,3%
9. Contrôle aux frontières pour maîtriser l'immigration	67,8%
10. Défense des intérêts européens	63,2%
11. Protection des droits de l'homme	55,0%
12. Imposer la paix	54,0%

¹¹ HOFFMANN Hans-Viktor : *Demoskopisches Meinungsbild in Deutschland zur Sicherheits- und Verteidigungspolitik*. Akademie des Bundeswehr für Information und Kommunikation. Waldbröl 1992, 12.

Les Allemands préfèrent visiblement les missions de secours en cas de catastrophe et d'évacuation de zones de conflit aux missions militaires. L'ancienne mission première de défense des frontières n'arrive qu'à la cinquième place, derrière l'aide humanitaire envers les autres pays.

Etant donné le débat mené actuellement en Allemagne sur le recours à la Bundeswehr pour des missions intérieures, lesquelles ne sont possibles que si l'état d'urgence est déclaré, l'opinion publique est plutôt surprenante : plus de deux tiers des Allemands sont pour l'implication des armées dans la coopération avec les forces de police, la lutte contre le terrorisme et le contrôle aux frontières. La défense du territoire des alliés n'arrive qu'à la septième place, mais près de 70% des Allemands interrogés jugent cette mission appropriée à l'armée allemande. Quant à l'emploi des forces armées pour protéger les droits de l'homme et imposer la paix, les Allemands se montrent plus sceptiques : un peu plus de la moitié des Allemands interrogés seulement considèrent que ces missions sont appropriées aux militaires.

Si l'on considère les sous-catégories de population, le classement des opinions ne diffère que légèrement. Contrairement aux prévisions, les Allemands se sentant européens ne sont que 2% de plus que le reste de la population à ne pas soutenir la mission militaire consistant à défendre les intérêts européens.

Les résultats du tableau et le classement issu de ces données donnent l'impression que les Allemands considèrent leur armée davantage comme une organisation d'aide humanitaire, la jugeant peut-être insuffisamment apte à mener un combat. Cette impression se confirme, au moins partiellement, dans le tableau suivant.

Tableau 12 : « Pour chacune des opinions suivantes sur l'armée allemande, veuillez me dire dans quelle mesure vous êtes d'accord. » (réponses en %)

Opinions	Totalement d'accord	En partie d'accord	Indifférent	En partie en désaccord	Totalement en désaccord	Sans opinion
L'armée aide les jeunes à mieux s'intégrer dans la société	12,2	31,6	23,8	16,9	11,1	4,4
L'armée est un symbole de l'unité nationale	17,1	34,0	27,1	12,9	5,2	3,6
L'armée enseigne aux jeunes la discipline et le respect	18,6	29,0	29,5	11,6	8,1	3,2
L'armée est inutile	2,6	6,5	18,2	31,5	38,7	2,5
L'armée défend des valeurs comme la liberté et la démocratie	15,8	31,8	31,2	11,6	5,6	3,9
L'armée se prépare pour la guerre et le combat	10,5	25,8	31,6	18,1	10,7	3,3
L'armée mène des missions de maintien de la paix utiles	25,3	39,1	26,5	5,8	1,5	1,8
L'armée aide les Allemands en cas de catastrophe et d'urgence	52,5	32,7	11,5	1,8	0,2	1,3
L'armée défend son pays et son territoire	41,0	35,1	18,0	3,0	0,7	2,2

En fait, une très large majorité (85%) des Allemands interrogés est d'accord, pour que « l'armée aide les Allemands en cas de catastrophe et d'urgence ». L'opinion selon laquelle l'armée doit défendre son pays et son territoire arrive

en deuxième position, soutenue par 76% des Allemands interrogés. En outre, plus de la moitié des personnes approuvent les opinions selon lesquelles « l'armée est un symbole de l'unité nationale » et « l'armée est utile pour les missions de maintien de la paix ». Cependant, pour tous les autres cas de figure, incluant l'opinion selon laquelle « l'armée se prépare pour la guerre et le combat », le taux d'approbation reste en dessous du seuil des 50%. Cette mission de préparation à la guerre et au combat, auparavant typique des forces armées dans le monde, est même moins soutenue que les opinions « l'armée aide les jeunes à mieux s'intégrer dans la société » et « l'armée enseigne aux jeunes la discipline et la démocratie ». On remarque aussi que les Allemands approuvent davantage l'idée selon laquelle l'armée défend des valeurs telles que la démocratie et la liberté que celle de la guerre et du combat. Seule une petite minorité d'à peine 10% perçoit l'armée comme inutile, alors qu'une grande majorité contredit cette opinion. L'opinion qui prédomine semble ambivalente : les Allemands acceptent le concept de défense tout en refusant de penser à la guerre et au combat. Un résultat qui se vérifie particulièrement chez les Allemands de plus de 25 ans : ils ne sont que 35% à approuver ce point, alors que l'approbation des plus jeunes monte jusqu'à 46%. Les Allemands ayant l'équivalent du baccalauréat approuvent davantage (41%) la mission de préparation à la guerre et au combat que les Allemands avec un niveau d'éducation inférieur (35%). La différence entre les Allemands de l'Est et les Allemands de l'Ouest est particulièrement marquée : 47% des Allemands des nouveaux länder sont d'accord avec l'opinion selon laquelle « l'armée se prépare à la guerre et au combat » contre seulement 32% des Allemands de l'Ouest. Les citoyens allemands dans leur ensemble sont quasi unanimes pour rejeter l'opinion selon laquelle l'armée est inutile. En effet, à l'Est comme à l'Ouest, ce jugement n'est soutenu qu'à hauteur de 9%.

4. Des forces armées nationales ou une armée européenne intégrée ?

Comme on l'a déjà remarqué, les forces armées de l'Europe coopèrent de plus en plus, les formations binationales et multinationales sont devenues la règle plutôt qu'une exception dans certains pays. Cependant, on peut se demander si ces exemples permettront de créer prochainement une armée commune européenne. Les opinions sur cette question sont divisées.

Tableau 13 : « Dans le futur, quel genre d'armée préféreriez-vous ? » (réponses en %)

Une force armée européenne intégrée remplaçant les forces armées nationales	14,5
Une force européenne de réaction rapide permanente, parallèle aux forces armées nationales	31,6
Des forces armées nationales, des forces de réaction rapide sur une base ad hoc	36,0
Seulement des forces armées nationales	5,7
Aucune force armée	3,0
Sans opinion	9,2

Il semble, pour la population allemande, que les forces armées nationales n'aient plus d'avenir, puisque seule une petite minorité d'à peine 6% préfère ce type d'armée pour le futur. Cependant, il semble encore incertain que le modèle du futur soit l'armée européenne intégrée : seulement 14,5% des Allemands interrogés ont choisi ce type d'armée pour le futur. Selon l'opinion allemande (plus des deux tiers), les armées nationales continueront d'exister en Europe aux côtés d'unités intégrées permanentes ou ad hoc. Si l'on prend en compte les différentes sous-catégories de population, pratiquement aucune différence n'est à noter sauf concernant le modèle de forces armées européennes intégrées : les Allemands se sentant européens sont 50% de plus que le reste de la population à soutenir ce modèle. Inversement, 14% des « non-Européens » préfèrent des forces armées exclusivement nationales, soit trois fois plus que l'ensemble des Allemands. Quant à l'emploi éventuel de troupes européennes, l'ère de la prise de décision et du commandement à l'échelle strictement nationale semble ne plus être de rigueur. En effet, une grande majorité d'Allemands préfère que les décisions sur telle ou telle mission soient prises par les institutions européennes.

Tableau 14 : « A votre avis, les décisions d'envoyer des troupes européennes en mission devraient être prises par : » (réponses en %)

Les gouvernements nationaux selon leur législation	21,4
Les Etats membres européens à l'unanimité	32,0
Les Etats membres européens à la majorité	36,4
Sans opinion	10,1

La population allemande souhaite manifestement que le déploiement de troupes européennes soit une décision prise par l'Europe et non par les

gouvernements nationaux. Le désaccord réside dans la modalité de la prise de décision : seuls 36% des Allemands interrogés préfèrent une décision prise à la majorité, et 32% se prononcent pour le consensus. Quoi qu'il en soit, ils désirent que les décisions sur la politique européenne de sécurité et de défense soient prises en Europe par des Européens.

Tableau 15 : « A votre avis, les décisions concernant la Politique européenne de sécurité et de défense devraient être prises par : » (réponses en %)

Les Etats membres de l'UE à la majorité	40,4
Le Conseil de l'UE à la majorité	15,2
Le Conseil de l'OTAN	13,9
Le Conseil de sécurité des Nations unies	14,0
Sans opinion	16,5

Les Allemands interrogés préfèrent visiblement que les questions de sécurité et de défense se règlent par le vote à la majorité des gouvernements nationaux membres de l'UE. Seulement 15% souhaiteraient que cette compétence soit transférée au Conseil des ministres européens, au Conseil de l'OTAN ou au Conseil de sécurité de l'ONU. On ne doit pas pour autant en conclure que le souhait de voir les Européens être autonomes dans les prises de décision implique une distance croissante avec l'OTAN ou l'ONU. Ces deux dernières restent les institutions privilégiées pour de nombreux problèmes clefs. L'OTAN est un partenaire particulièrement indispensable dans le domaine militaire. Interrogés pour déterminer à qui revient la responsabilité de contrer tel ou tel risque, les Allemands répondent :

Tableau 16 : « Pour chacun des risques suivants, quel est le niveau que vous considérez être le plus important ? » (les plus grandes valeurs sous surlignées ; réponses en %)

Risques	Allemagne	Europe	OTAN	ONU	Aucun	Sans opinion
Immigration clandestine	35,8	40,4	5,9	5,8	5,5	6,6
Accident dans une centrale nucléaire	26,1	25,4	9,4	10,4	17,0	11,7
Crime organisé	21,4	37,3	15,5	9,2	8,7	7,9
Crise économique	21,0	41,3	6,8	10,3	11,2	9,5
Catastrophes naturelles	18,5	33,8	6,2	18,2	15,8	7,5
Risques alimentaires	17,4	31,2	6,5	27,6	8,0	9,2
Attentat terroriste	12,7	16,6	34,1	18,1	10,8	7,6
Epidémies	10,7	22,9	9,8	29,1	14,4	13,1
Prolifération d'armes nucléaires, bactériologiques et chimiques	4,6	10,3	31,1	31,4	10,0	12,7
Lancement accidentel d'un missile nucléaire	3,6	8,8	33,3	15,6	23,0	15,6
Guerre conventionnelle en Europe	3,4	28,2	44,8	11,3	4,0	8,3
Guerre mondiale	2,6	7,3	38,3	34,9	7,4	9,5
Conflit nucléaire	2,3	11,2	43,2	25,2	6,3	11,9

Pour les Allemands, leur propre gouvernement national est le plus compétent en matière de contrôle de l'immigration. Il vient en deuxième position, après l'Europe, pour les accidents nucléaires, le crime organisé et la crise économique. Par ailleurs, les Allemands pensent que les missions traditionnelles de défense et de sécurité reviennent davantage aux autres organisations telles que l'OTAN et l'ONU. Les Allemands qui se sentent européens expriment pratiquement la même opinion, mais ils considèrent que l'Europe, et non le gouvernement national, serait plus à même de gérer un accident dans une centrale nucléaire.

Entre-temps, l'Europe a décidé de créer une force européenne de réaction rapide de 60 000 hommes. La majorité des Allemands interrogés, en particulier ceux qui se sentent européens, approuvent la contribution de l'Allemagne à la création de cette force européenne.

Tableau 17 : « Que pensez-vous de la contribution de l'Allemagne à la création de la force européenne de réaction rapide ? » (réponses en %)

	Population totale	Les Allemands se sentant européens
J'approuve	28,3	33,7
J'approuve en partie	44,1	46,1
Je désapprouve en partie	13,2	12,0
Je désapprouve	6,2	3,1
Sans opinion	8,2	5,0

Plus des deux tiers des Allemands interrogés approuvent, au moins en partie, la décision prise par l'Allemagne de contribuer à la force européenne de réaction rapide, et seulement 20% à peine se disent contre. Les Allemands qui se sentent européens sont 80% à soutenir cette décision, et seulement 15% à s'y opposer. Les Allemands de l'Est sont beaucoup moins nombreux (66,8%) que les Allemands de l'Ouest à accepter que l'Allemagne joue un rôle dans cette création. Un rôle également plus soutenu par les Allemands qui ont une formation équivalente au baccalauréat (80%) que ceux sans ce diplôme (70,4%). Des différences se retrouvent également entre hommes et femmes : 78,7% des hommes allemands se disent pour un rôle actif de l'Allemagne contre seulement 65,6% des femmes.

Tableau 18 : « Ces forces européennes de réaction rapide devraient être : » (réponses en %)

Considérées comme moins importantes que l'OTAN	20,0
Considérées comme aussi importantes que l'OTAN	58,3
Considérées comme plus importantes que l'OTAN	8,2
Sans opinion	13,6

Les Allemands sont près de 60% à penser que les forces européennes de réaction rapide devraient être aussi importantes que celles de l'OTAN. Seulement un cinquième des Allemands interrogés les considère comme devant être moins importantes, et 8% comme plus importantes. Ces opinions sont partagées par les Allemands se sentant pro-européens : 19% les jugent moins importantes, 60% aussi importantes et 8% leur accordent plus d'importance. Le

tableau suivant montre ce que les Allemands attendent de la force européenne de réaction rapide.

Tableau 19 : « L'Union européenne a décidé de créer une force commune de réaction rapide, composée de 60 000 soldats de l'ensemble des Etats membres. Pour chacune des missions suivantes, veuillez me dire à quel point elles sont appropriées aux forces armées européennes. » (réponses en %)

Missions	Très appropriée	Appropriée	Ni l'un ni l'autre	En partie inappropriée	Totalement inappropriée	Sans opinion
Porter secours à la population en cas de catastrophe	58,8	30,9	5,9	2,7	0,7	0,9
Evacuation des citoyens des zones de conflit	51,0	34,9	8,6	3,8	0,7	1,1
Opérations de maintien de la paix	45,2	36,3	11,4	4,3	1,6	1,3
Aide humanitaire aux autres pays	43,0	37,9	12,3	4,9	0,9	1,0
Lutte contre le terrorisme	41,6	31,6	15,4	6,8	2,3	2,3
Défense du territoire et des intérêts européens	38,0	37,7	12,5	5,8	2,9	3,1
Contrôle aux frontières pour maîtriser l'immigration	33,5	32,0	18,7	11,4	2,7	1,6
Lutte contre le crime organisé international	33,4	33,5	16,8	10,1	3,4	2,7
Défense du territoire et des intérêts des alliés	33,0	37,5	15,7	5,5	4,2	4,1
Défense du territoire et des intérêts nationaux	32,6	35,9	17,0	8,1	3,6	2,7
Coopération avec la police pour maintenir l'ordre public	30,3	37,7	18,0	9,2	2,6	2,1
Protection des droits de l'homme	26,6	35,0	21,9	11,4	3,1	2,1
Imposition de la paix	24,4	30,8	21,6	13,1	6,3	3,9

Pour 90% des Allemands, la principale mission des forces européennes est le secours en cas de catastrophe, suivie de l'évacuation des citoyens des zones conflictuelles et des opérations de maintien de la paix. Les missions humanitaires dans les autres pays arrivent en quatrième position avant la lutte contre le terrorisme. Les Allemands souhaitent que la force européenne de réaction rapide entreprenne les mêmes missions que les forces armées nationales, et dans le même ordre de priorité (voir le tableau 11). La mission de lutte contre le terrorisme constitue l'exception : pour les Allemands, cette mission devrait être une priorité plus grande pour les forces européennes que pour les forces armées nationales. Inversement, la défense du territoire et des intérêts nationaux est une mission perçue par les Allemands comme prioritaire pour les forces armées nationales. Les Allemands qui se sentent européens intègrent en troisième position la mission de défense de l'Europe dans les principales missions des forces européennes, derrière le secours en cas de catastrophe et l'évacuation des citoyens des zones de conflit, et sur le même plan que l'aide humanitaire aux autres pays.

5. Conclusions

Au regard de leurs réponses, on peut noter que les Allemands ont des opinions précises sur la situation européenne actuelle et sur les prochaines étapes de l'intégration européenne. Ces opinions et perceptions devraient être prises en compte dans le débat sur l'avenir en matière de politique européenne, en général, et sur la Politique européenne de sécurité et de défense, en particulier.

Même si une très grande majorité des Allemands apprécie l'UE et le processus européen d'intégration, ils ne perçoivent pas l'Europe comme une idée visionnaire qui guide et motive les citoyens à se sentir personnellement engagés. Les liens affectifs en tant qu'expression d'un sentiment d'appartenance à une unité sociale plus large sont réservés à des sphères beaucoup plus étroites. Pour la plupart des Allemands, l'UE et même leur propre Etat fédéral sont davantage des organisations fonctionnelles remplissant une large palette de missions et d'obligations, les liens sentimentaux profonds étant réservés au *Heimat*, plus étroit. Les Allemands interrogés tentent de différencier de manière rationnelle le type de missions que les institutions nationales pourraient remplir avec plus de succès que les institutions européennes et vice versa. Par conséquent, la plupart des Allemands ne ressentent aucune difficulté à se sentir à la fois allemands et européens, les deux états étant considérés comme émotionnellement neutres.

En ce qui concerne les compétences pratiques de l'Europe, les attentes sont plutôt excessives. Les Allemands apprécieraient un plus grand impact des institutions européennes sur grand nombre de dimensions de leur vie quotidienne afin de compenser les insuffisances nationales. Pour eux, les influences actuelles et les interdépendances entre les institutions européennes et nationales ne sont pas très prononcées. Même si l'euro est un symbole tangible de l'Europe dans la vie quotidienne, la Banque centrale européenne, qui a remplacé, en 1999, la Banque fédérale allemande dans de décisifs domaines opérationnels, est toujours considérée comme moins influente que cette dernière l'était auparavant. Les Allemands donnent peu de poids aux autres institutions européennes, malgré leur importance effective. Peu importe les accomplissements de l'UE ou le fait que les implications de son élargissement soient jugées problématiques, les Allemands perçoivent l'Europe davantage comme un projet, un travail en cours, que comme une réalité ayant un impact sur leur vie quotidienne.

Cette perception particulière s'explique certainement par le fait que l'Europe et ses institutions ont encore un côté abstrait et inaccessible aux influences directes telles que les référendums d'initiative populaire et les élections générales. En outre, contrairement aux institutions nationales, qui sont largement représentées par des hommes politiques omniprésents dans les médias, l'UE manque cruellement de réels représentants communs, puisqu'elle n'a ni président, ni chancelier, ni ministre des Affaires étrangères. Ainsi, jusqu'au niveau national, une organisation politique reste compréhensible pour la plupart des Allemands, au-delà, les affaires deviennent plus ou moins inaccessibles. Cependant, le débat public dans et autour de la convention chargée d'élaborer une Constitution européenne a ouvert la voie à plus de compréhension : plus l'Europe se montre tangible aux yeux de ses citoyens, plus la reconnaissance de son impact présent et futur sur leur vie quotidienne est franche. Cette évolution pourrait également avoir des conséquences sur des domaines politiques comme la Politique européenne de sécurité et de défense pour laquelle l'Europe n'a encore développé jusqu'à présent aucune compétence particulière.

Interrogés sur leur opinion concernant la PESC et la PESD, les Allemands se prononcent en masse pour que les nations européennes adoptent une position et une stratégie unifiées. Par ailleurs, ils pensent que ce champ d'activité ne constitue pas une grande priorité pour l'Union. A première vue, cela semble contradictoire, mais l'intérêt des Allemands pour les questions de politique de sécurité ou de politique étrangère est quasi imperceptible et ne se manifeste qu'en situation de crise. En général, l'intérêt de la population se porte sur des questions relatives à l'individu et à son existence quotidienne comme le

chômage, la santé, les retraites, etc.¹² En outre, les approches européennes communes en matière d’Affaires étrangères restent sous-développées comme l’a montré le débat sur l’Irak, qui était à son paroxysme au moment où le sondage était mené en Allemagne. Ainsi, ce qui a été dit en général concernant les politiques européennes peut s’appliquer à la Politique étrangère et de sécurité commune : les Allemands interrogés apprécieraient plus d’efforts communs, mais ils doutent encore de la capacité de l’UE à formuler et réaliser des projets d’une manière coordonnée.

Néanmoins, les Allemands estiment que les organisations et structures européennes sont fiables et semblent prêts à approuver le développement vers plus d’organisations et institutions militaires européennes. Avec l’absence de menace nationale tangible, la réduction des dépenses et les expériences fructueuses dans la coopération multinationale en matière de sécurité, l’armée nationale semblerait avoir perdu son statut de symbole national, et ce même si les attentes dans les domaines militaire et sécuritaire sont grandes. Si l’Europe parvient à mettre en place des structures de sécurité, près de 60% des Allemands interrogés pensent que les forces et institutions européennes de sécurité devraient être égales à celles de l’OTAN. Seulement environ 20% des Allemands interrogés estiment que l’Alliance devrait être l’agence de sécurité prédominante en et pour l’Europe. Comme les Allemands rejettent manifestement toute concurrence entre l’OTAN et l’UE, ils approuvent le concept de rôles complémentaires entre les deux organisations.

Les Allemands sont réalistes concernant l’environnement sécuritaire complexe qui s’est développé ces dix dernières années, caractérisé par de nouveaux risques et nouvelles menaces. La majorité de la population allemande semble avoir pleinement conscience de ces risques et menaces dans et autour de leur pays. Ils ont compris que les pays étaient interdépendants, la souveraineté nationale amoindrie et les solutions transnationales nécessaires, même en matière de sécurité et de défense - domaines qui, pendant des siècles, constituaient l’exclusivité des Etats-nations. Par conséquent, les Allemands interrogés souhaitent que l’Allemagne ait un rôle dans la création de forces européennes de réaction rapide et qu’il y ait une disposition européenne de ces forces, mais ils refusent de remplacer entièrement leurs troupes nationales par les troupes européennes.

D’après les Allemands interrogés, la situation complexe de sécurité dans le monde exige diverses réponses et initiatives, notamment l’action militaire. Pour

¹² Voir GAREIS, Sven Bernhard : *Sicherheitspolitische Kommunikation – Eine Annäherung an ein schwieriges Thema*. Dans GAREIS, Sven Bernhard/ZIMMERMANN, Rolf (eds.) : *Sicherheitspolitische Kommunikation*, Baden-Baden, 1999.

eux, l'armée est un instrument politique à employer si nécessaire. Alors que le monde politique débat sur la question de savoir si l'armée allemande devrait ou non être autorisée à prendre en charge des missions militaires sur le territoire national, la population allemande semble être arrivée à une conclusion pragmatique : si une situation donnée exige le recours à l'armée, le pas doit être franchi. Les Allemands interrogés acceptent visiblement davantage les missions militaires lorsqu'elles sont moins orientées vers la violence et le combat. Pour les Allemands, les forces armées se caractérisaient, auparavant, par leur réactivité au combat, et, aujourd'hui, par leurs capacités à maintenir l'ordre et par l'aide technique apportée dans des situations de catastrophes. Cette attitude, largement répandue parmi les Allemands interrogés, peut s'expliquer par le fait que l'armée allemande ne vit pas directement la situation de combat, puisqu'elle participe seulement depuis quelques années à des opérations multinationales de maintien de la paix. Quoi qu'il en soit, les Allemands perçoivent l'armée comme un élément de la Politique européenne de sécurité et de défense et acceptent qu'elle remplisse des missions militaires dans ce cadre.

Quel est l'impact de cette attitude sur le développement des efforts européens dans la mise en place de structures communes de sécurité ? D'abord, les Etats et gouvernements européens ont besoin de renforcer la confiance de leurs citoyens dans les institutions européennes, en améliorant la transparence des procédures et des mécanismes européens, les prises de décision et en favorisant la réalisation de projets communs. Des changements tangibles en matière de politiques européennes et davantage d'institutions autonomes sont nécessaires si l'on veut que les Allemands acceptent que des domaines qui les touchent personnellement et concrètement, comme la sécurité et la défense, soient gérés au niveau européen.

Les Allemands interrogés ont tendance à considérer l'armée davantage comme une administration pour le secours en cas de catastrophe que comme une force armée de réaction rapide, d'où la nécessité de définir un concept stratégique européen analysant les défis présents et futurs qui se présentent à la Politique européenne de sécurité et de défense et formulant des options et des mesures adaptées. Dans ce contexte, la définition des différents rôles et fonctions de l'armée serait facilitée.

Il se peut qu'une UE élargie ne soit pas la structure appropriée à la création de forces armées intégrées qui ne doivent pas être seulement une association de contingents nationaux dans le style des corps expéditionnaires. Les mécanismes d'approfondissement de la coopération entre certains Etats européens en matière d'armement, de logistique et de troupes multinationales pourraient servir de base à une meilleure compréhension de la Politique européenne de

sécurité et de défense, et notamment des forces armées. Si cette volonté de renforcement des compétences européennes se concrétise, on ne pourra probablement pas éviter la présence de structures et ressources parallèles à l'OTAN dans les domaines de l'intelligence, de la logistique et du transport. Une coopération et une intégration plus étroites entre les pays européens permettront de réduire et de répartir plus efficacement les dépenses militaires.

S'attendre à ce que le service militaire dans les forces européennes revête les mêmes dimensions affectives que la défense de son *Heimat* serait illusoire. Les forces européennes devront être composées de soldats professionnels remplissant, à la demande d'un organe légitimé démocratiquement, une mission complexe et difficile. Les Allemands perçoivent leur nation et l'Europe comme des organisations fonctionnelles, il est par conséquent justifié qu'ils s'attendent à une armée européenne capable de régler les problèmes de sécurité avec professionnalisme. Cette perception influence l'image personnelle des soldats, d'autant plus que les forces européennes sont composées de contingents nationaux. Afin d'éviter les rivalités dans les rôles et les incompatibilités de cultures militaires, il conviendrait de créer à long terme une force européenne composée uniquement de volontaires, reposant sur une législation et des ressources européennes similaires aux différents services publics déjà existants au sein de l'UE.

Sondage italien –résultats et conclusions

Francesco ANTONELLI, Giulia AUBRY, Maria Luisa MANISCALCO, Alessia ZARETTI

1. Italien ou Européen ? Le sentiment d'appartenance et la fierté nationale¹³

L'Italie est considérée depuis longtemps comme un pays doté d'une forte « vocation pro-européenne ». De nombreux sondages montrent que les Italiens voient l'UE de manière très positive¹⁴.

Notre enquête révèle cependant que lorsque l'on étudie le sentiment d'appartenance des individus à une communauté particulière, des contradictions spécifiques à la société dans laquelle nous vivons apparaissent.

Pour le sociologue allemand Ulrich Beck, le processus d'« individualisation » a transformé les individus en arbitres autonomes de leur propre existence, se détachant de plus en plus du conditionnement extérieur et de la sécurité que procurent les liens sociaux. Ainsi, l'attachement traditionnel aux grandes communautés politiques est en déclin, qu'il s'agisse des Etats nations de l'ère moderne ou des grands partis du 20^e siècle, et l'identité devient principalement un choix, le résultat d'un processus au cours duquel les individus se définissent eux-mêmes.

Par conséquent, l'appartenance à une communauté, considérée comme l'élément central de l'identité politique, n'est plus une caractéristique exclusive, et l'Etat n'est plus l'unique point central du sentiment de groupe, mais est lui-même « déstructuré », permettant la formation d'identités politiques superposées et souvent ambiguës. Il ne faut donc pas se référer au sentiment d'appartenance mais *aux* sentiments d'appartenance, qui sont parfois très diffus et chargés de contradictions.

¹³ De Giulia AUBRY

¹⁴ Voir, par exemple, les sondages de l'« Eurobaromètre » des cinq dernières années, www.eurobarometer.com

Tableau 1 : « Que considérez-vous comme votre patrie ? » (réponses en %)

La ville dans laquelle je vis / je suis né	11,1
La région où je vis / où je suis né	2,0
L'Italie	64,6
L'Europe	4,9
Le monde	15,4
Autres	0,4

Pour 65% des personnes interrogées, l'Italie est considérée comme leur patrie, ce qui confirme le fait que l'identité nationale reste une valeur très répandue.

Le monde, cité par 15% de l'échantillon, arrive en 2^e place, ce qui est quelque peu étonnant. Parallèlement à la perspective universaliste, de plus en plus considérée comme une particularité italienne, 11% des personnes interrogées ont choisi « la ville où je suis né/ où je vis ». Les quelque 5% des voix attribuées à la patrie « Europe » doivent être considérés comme un chiffre très intéressant, en particulier si l'on prend en compte la « vocation européenne » de notre pays, alors que 2% seulement ont choisi « la région où je suis né / où je vis ».

Même si la majorité des personnes a choisi l' « Italie » comme patrie, le sentiment d'appartenance est complexe. Ceci confirme non seulement le processus d'individualisation auquel nous venons de faire référence, mais également la vision caractéristique de l'Italie, à savoir « le pays aux cent paroisses » - paroisse dans le sens de municipalité, de ville ou de village : une Italie qui semble donc s'identifier davantage à son héritage de Cités-Etats de la Renaissance qu'à ses divisions administratives artificielles actuelles.

L'âge ne semble pas être un facteur particulièrement important. L'Italie a été choisie par la majorité des personnes, et ce quel que soit leur âge. L'« Italie » a été citée de manière similaire par des personnes de niveau d'éducation très différent : 68% des personnes sans diplôme, 64% des bacheliers et 68% des personnes ayant un niveau d'éducation supérieur. Par ailleurs, 18% des étudiants de 3^e cycle interrogés ont une vue plus « universaliste », choisissant le monde, alors que seulement 6% ont choisi « la ville où je suis né / où je vis », contre 12% des personnes sans diplôme et 13% des bacheliers.

Il est intéressant de noter que les personnes ayant choisi la ville comme patrie peuvent être classées selon deux catégories. Tout d'abord par sexe : 13% des femmes ont choisi « la ville où je suis né / où je vis », contre 9% des hommes. La deuxième catégorie pourrait être qualifiée d' « apolitique ». En effet, aucune

tendance politique ne prédomine dans l'opinion exprimée. Ainsi, la ville perçue comme la patrie semble être une sorte de « monde local », organisé pour défendre les individus des menaces extérieures, quelle que soit leur provenance. Lorsque l'on mène des sondages d'opinion en Italie, l'analyse des informations selon l'inclination politique des personnes interrogées est un deuxième aspect essentiel. Le choix de la patrie est fortement influencé par les convictions politiques. L'Italie est avant tout perçue comme la patrie par les personnes de droite (80% des personnes interrogées) et les centristes (73%). Les personnes de gauche ont également tendance à citer l'« Italie » (55%), même s'ils sont moins nombreux. D'autres part, la réponse « monde » a été majoritairement citée par les personnes ayant déclaré être de gauche (27%), si bien que « l'identité universaliste » - également confirmée par ceux ayant cité les Nations Unies comme l'organe idoine d'intervention en cas de crises internationales – suppose une forte connotation politique dans une sorte d'affirmation de « responsabilité mondiale », à laquelle les débats les plus récents ont dû contribuer.

Tableau 2 : « Vous sentez-vous européen ? » (réponses en pourcentages)

Très européen	19,1
Moyennement européen	32,6
Un peu européen	35,4
Pas du tout européen	7,9
Sans opinion	4,8

La majorité des Italiens se sentent « peu » (35%) ou « moyennement » (33%) européens, ce qui indique que la tendance est très différente de celle révélée par les autres sondages, qui présentaient l'Italie comme un pays pro-européen par excellence. La réalité qui ressort du sondage n'est pas seulement une répartition entre les trois premiers choix, mais un sentiment d'appartenance à l'Europe – lorsqu'elle est définie comme une patrie – plus confus et moins répandu.

Le sentiment d'être européen est plus répandu chez les étudiants du 3^e cycle : 24% des personnes ayant fait des études supérieures se sentent « très » européennes, et 40% d'entre elles se sentent « moyennement » européennes. Ce sentiment est nettement moins fort chez les personnes sans diplôme : seuls 19% d'entre elles se sentent « très » européennes et 20% se sentent « moyennement » européennes. L'âge ne semble pas être un facteur déterminant : les réponses des jeunes et des seniors sont réparties de la même manière pour les différents choix.

Une fois de plus, la composante politique joue un rôle très important. Le sentiment d'appartenance à l'Europe augmente à mesure que l'on passe de la droite à la gauche : 11% des personnes ayant déclaré voter pour la droite ne se sentent « pas du tout européennes », et 40% ne se sentent qu'« un peu européennes », alors que 57% des personnes interrogées votant pour la gauche se sentent « très » ou « moyennement européennes », ce qui prouve que la vision de l'Europe en tant que communauté politico-culturelle de référence (et non une alternative à l'Italie) est un signe distinctif de ce regroupement politique.

Tableau 3 : « A votre avis, est-il possible de se sentir à la fois citoyen italien et européen ? » (réponses en %)

C'est très facile	48.4
C'est plutôt facile	35.5
C'est plutôt difficile	10.1
C'est très difficile	2.0
Sans opinion	3.3

Les Italiens estiment qu'il est possible de se sentir à la fois citoyen italien et européen. Près de la moitié de l'échantillon (48%) considère le double sentiment d'appartenance comme une conséquence naturelle du processus d'intégration politique, économique et culturel que nous connaissons actuellement. Pour 35% des Italiens, il est plutôt facile de partager ce double sentiment d'appartenance. Pour seulement 12% de l'échantillon, cela est difficile, voire carrément impossible, prouvant que la dimension culturelle du sentiment d'appartenance s'intensifie.

La double identité n'est pas perçue comme une alternative à l'identité nationale ou locale, mais plutôt comme son complément naturel ou comme une garantie supplémentaire du respect des droits. Ceci semble être vrai pour les jeunes et leurs aînés. Les réponses données à la question sont réparties de la même manière entre ces deux catégories. La situation est différente si l'on regarde le niveau d'éducation. Les personnes ayant au moins le baccalauréat ont répondu qu'il est « très facile » de « se sentir à la fois citoyen italien et européen » (49% des bacheliers et 58% des personnes disposant d'un niveau d'éducation supérieur) ou « plutôt facile » mais tout en indiquant que chaque sentiment était différent (36% des bacheliers et 32% des personnes disposant d'un niveau d'éducation supérieur). Les personnes sans diplôme semblent plus sceptiques : 16% d'entre elles ont choisi « c'est assez difficile », contre 10% des bacheliers et 6% des personnes disposant d'un niveau d'éducation supérieur.

Ici, comme pour les questions sur l'Europe en tant que patrie et sur le sentiment d'être européen, la gauche s'est montrée très enthousiaste : 59% des personnes votant à gauche estiment qu'il est « très facile » de se sentir à la fois citoyen italien et européen.

Enfin, les personnes ayant répondu qu'elles se sentaient « très » ou « plutôt » européennes, sont celles qui acceptent le plus naturellement la double appartenance (74%). Il est intéressant de noter que parmi ceux qui se sentent « très européens », seuls 6% pensent qu'il est possible de « se sentir à la fois citoyen italien et européen », même si ce n'est pas la même chose. Les personnes estimant que c'est « plutôt difficile » sont essentiellement celles ayant répondu se sentir « peu européennes » (57%), alors que celles qui ne se sentaient pas du tout européennes étaient convaincues qu'il est impossible de « se sentir à la fois citoyen italien et européen ».

2. Perception de l'Europe et de ses institutions¹⁵

Le sentiment incertain et faible d'appartenance à l'Europe exprimé par les Italiens dans cette enquête a tendance à se traduire par une faible perception de l'impact des institutions européennes sur leur vie quotidienne.

Tableau 4 : « Pour chacune des institutions suivantes, veuillez me décrire leur impact sur votre vie » (réponses en pourcentage).

Institutions	Très fort	Fort	Moyen	Faible	Très faible	Sans opinion
Conseil européen	6,8	14,4	31,8	25,6	14,4	6,9
Parlement européen	8,6	19,1	29,6	25,3	12,8	4,5
Commission européenne	7,8	19,1	31,9	24,1	11,4	5,4
Cour de Justice européenne	9,5	15,1	30,4	23,0	14,3	5,8
Banque centrale européenne	19,8	29,8	24,8	11,4	9,1	4,4
Parlement italien	33,9	37,5	18,1	3,5	3,9	2,5
Cour de Justice italienne	31,3	31,4	18,6	10,0	5,1	2,8
Banque d'Italie	23,6	31,8	26,1	8,9	6,0	2,8
Gouvernement italien	46,3	28,9	12,3	5,1	4,4	2,3

¹⁵ De Francesco ANTONELLI

Forces armées italiennes	11,1	16,1	28,3	22,1	17,4	4,5
--------------------------	------	------	------	------	------	-----

En résumé, alors que les institutions italiennes maintiennent leur position centrale, les institutions européennes commencent à devenir plus présentes à l'esprit des Italiens. Même si moins de 10% des personnes interrogées répondent que le Conseil européen, la Commission européenne, le Parlement européen et la Cour de Justice européenne ont un impact « très fort » sur leur vie, et moins de 20% répondent que ces institutions ont un impact « fort », plus de 30% estiment que leur impact est « moyen ». La Banque centrale européenne doit être étudiée à part puisqu'un peu moins de 20% des personnes interrogées considèrent qu'elle a un impact « très fort » et 30% estiment que son impact est « fort ». Cette donnée peut probablement être considérée comme une conséquence de l'introduction de l'euro.

En ce qui concerne les institutions italiennes, même si les personnes interrogées estiment qu'elles ont un impact plus fort que les institutions européennes, on observe cependant une variation considérable. Le gouvernement italien, dont l'impact est décrit comme « très fort » par plus de 46% de l'échantillon, se trouve à une extrémité et les forces armées italiennes de l'autre, dont l'impact est considéré « très fort » par seulement 11% des personnes interrogées et « fort » par 16%. Cette donnée peut probablement être expliquée par la plus grande transparence du gouvernement et son rôle essentiel dans la vie publique et par une visibilité des forces armées considérée insuffisante par les Italiens. Entre ces deux extrémités se trouve le Parlement italien et la Cour de Justice italienne, dont les résultats sont proches de ceux du gouvernement, alors que, de manière inattendue, l'importance de la Banque centrale d'Italie est proche de celle des forces armées.

Il faut également souligner qu'une part relativement faible des personnes interrogées (moins de 40% dans chaque cas) considère que l'impact d'une institution (italienne ou européenne) sur leur vie est « faible » ou « très faible ». Ceci pourrait être une preuve de la conviction bien ancrée que les institutions politiques en tant que telles ont le pouvoir et la capacité d'influer sur la vie de la société et de chaque individu par leurs décisions.

Le sexe, l'âge et les opinions politiques influencent quelque peu la perception de l'impact des différentes institutions. En effet, cet impact semble être plus fort pour les personnes votant à gauche, pour les hommes et pour les personnes de plus de 40 ans, que pour les personnes de droite, les femmes et les personnes de moins de 40 ans. Ces résultats peuvent être en partie expliqués par la référence au degré de politisation. Les personnes interrogées déclarant

n'appartenir à aucune tendance politique sont majoritairement des personnes de moins de 40 ans et des femmes. Les différences entre ceux qui se sentent « très européens » et ceux qui ne se sentent « pas du tout européens » sont plus intéressantes.

Tableau 5 : « L'impact des institutions européennes et italiennes sur la vie quotidienne selon le degré de « sentiment européen ». (réponses en pourcentage)

	Réponses des Italiens estimant l'impact des institutions « très fort » et « fort »	
	Se sentant très européens	Ne se sentant pas du tout européens
Conseil européen	30,7	24,1
Parlement européen	34,9	36,2
Commission européenne	38,9	32,8
Court de Justice européenne	33,1	23,7
Banque centrale européenne	54,9	50,8
Parlement italien	69,9	74,2
Court de Justice italienne	59,5	66,1
Banque d'Italie	53,6	60,0
Gouvernement italien	77,0	73,3
Forces armées italiennes	27,6	30,9

Comme on peut le voir sur le tableau ci-dessus, ces données fournissent des informations très intéressantes. Le premier point est le fait que l'impact des institutions européennes est plus fort pour les personnes se sentant « très européennes » que pour les personnes ne se sentant pas du tout européennes, alors que c'est le contraire pour les institutions italiennes. Le deuxième point est que, malgré la tendance, les différences sont moins prononcées que ce qu'on pourrait attendre et ce qui saute à l'œil dans cette comparaison est la relative similarité.

Tout ceci pourrait conduire à deux hypothèses. La première, basée sur les différences entre les groupes, est que le sentiment d'appartenir à l'UE est un facteur de la perception de son impact institutionnel. En effet, pour les Italiens se sentant très européens, l'impact des institutions européennes est plus fort que celui des institutions italiennes, alors que c'est le contraire pour les Italiens ne se sentant pas du tout européens. Le deuxième, basé sur les similarités, est qu'il existe dans les deux groupes une conviction puissante et commune concernant l'impact des institutions sur la vie des gens. Ainsi, même si leurs

idées sont opposées, les « non Européens » et les « Européens convaincus » sont les deux groupes les plus politisés.

En ce qui concerne la question des futures priorités politiques de l'UE, les personnes interrogées ont de grandes attentes dans tous les domaines.

Tableau 6 : « A votre avis, après la monnaie unique européenne, quel degré de priorité l'UE devrait-elle accorder aux domaines suivants ? »
(Réponses en %)

Domaines	Très élevé	Elevé	Moyen	Faible	Très faible	Sans opinion
Politique de sécurité alimentaire	39,8	40,3	15,9	2,4	0,4	0,4
Politique de l'emploi	59,0	32,6	7,1	0,4	0,1	0,3
Politique sociale	30,3	42,6	22,0	2,1	0,6	1,0
Protection de l'environnement	51,8	34,9	9,6	1,5	0,4	0,5
Défense	22,9	30,4	33,8	7,5	3,9	0,8
Sécurité publique	38,5	37,0	19,5	3,1	0,8	0,4
Politique de santé publique	57,5	29,5	10,1	1,4	0,1	0,4
Education et culture	38,3	38,8	17,4	2,9	0,8	0,9
Politique étrangère	21,0	42,1	28,1	4,6	1,6	1,8
Recherche scientifique et technologique	35,0	41,3	16,9	3,5	1,0	0,6
Coopération avec les pays en voie de développement	33,9	37,5	20,9	4,5	0,9	1,1
Politique Agricole Commune	20,1	32,5	30,8	9,1	3,0	2,4

L'ensemble des personnes interrogées attend des mesures dans tous les secteurs. Certains domaines sont cependant considérés plus importants que d'autres. La politique de l'emploi et la politique de santé publique, suivies de la politique de sécurité alimentaire, la politique de sécurité publique, l'éducation et la culture, sont de loin les plus importantes pour la majorité des personnes interrogées. Les Italiens considèrent que l'UE devrait accorder une moindre importance à la Politique Agricole Commune, à la politique étrangère et à la

défense. Tous ces résultats semblent indiquer que les personnes interrogées espèrent fortement que l'UE s'engagera davantage dans les politiques sociale et intérieure.

On peut noter que l'attente d'une plus grande prise en compte des politiques sociale et intérieure de la part de l'UE est plus grande chez les femmes, les personnes de plus de 40 ans et celles de gauche. D'autre part, la différence entre les personnes se sentant « très européennes » et celles ne se sentant « pas du tout européennes » n'est pas pertinente.

Ce qui émerge des réponses sur les priorités politiques de l'UE peut sembler être en contradiction avec le haut degré d'approbation exprimé par les personnes interrogées sur les opinions suivantes : « l'UE devrait avoir une politique étrangère commune » et l' « UE devrait avoir une politique étrangère et de sécurité commune ».

Tableau 7 : « Pour chacune des opinions suivantes, veuillez m'indiquer votre degré d'approbation. » (réponse en pourcentages)

Opinions	Totalement d'accord	En partie d'accord	Indifférent	En partie en désaccord	Totalement en désaccord	Sans opinion
L'UE devrait avoir une Politique étrangère commune	55,0	35,4	4,1	3,3	0,9	1,0
L'UE devrait avoir une politique étrangère et de défense commune	60,1	29,9	4,4	3,5	1,1	0,9
L'UE devrait avoir une force armée européenne commune	29,9	30,8	13,6	12,6	1,9	1,6
L'UE devrait avoir une Politique de sécurité interne et de justice commune	39,0	36,9	7,3	9,9	4,0	1,8
L'UE devrait avoir une constitution	35,9	31,4	7,9	11,4	9,9	2,9

commune						
L'UE devrait s'élargir et compter de nouveaux pays	33,1	31,5	13,4	10,5	9,0	2,4

Cependant, cette contradiction apparente pourrait être facilement expliquée en regardant la plus grande variété de réponses apportées à l'opinion « L'UE devrait avoir une force armée européenne commune ». De manière générale, il semble que les Italiens ne soient pas contre une Politique étrangère et de défense commune, ni contre les politiques communes, les considérant au contraire souhaitables. Ils ne les placent cependant pas en première position parmi leurs propres attentes concernant le futur de l'UE. C'est donc un consentement plus nuancé lorsque des questions plus précises sont posées. Les réponses aux questions sur une constitution commune et l'élargissement de l'UE s'expliquent de la même manière. La majorité des opinions est favorable – plus de 60% des personnes interrogées ont déclaré être « totalement » ou « en partie » d'accord – même si 30 à 35% d'entre elles se sont pourtant déclarées indifférentes ou contre.

Il y a une différence plus marquée sur cette question entre les personnes déclarant se sentir « très européennes » et celles ne se sentant « pas du tout européennes ». Le premier groupe montre un plus grand degré d'approbation, avec une différence de 15 à 20 points par rapport au reste de l'échantillon, alors que le deuxième groupe enregistre une différence de près de 10 points dans la direction opposée. La différence entre les deux groupes est particulièrement marquée sur la question concernant une constitution commune : 80% des « Européens convaincus » sont « totalement » ou « en partie » d'accord, alors que 42% des « non Européens » déclarent qu'ils sont « totalement » ou « en partie » pour. D'autre part, les différences entre les hommes et les femmes, et entre la gauche et la droite ne sont pas particulièrement marquées.

3. Risques, menaces et institutions pour la sécurité¹⁶

A la fin de la guerre froide, la peur d'un conflit nucléaire entre les blocs, dans lequel l'Italie aurait été impliquée à cause de sa situation géographique stratégique et de son statut de membre du traité de l'Alliance atlantique, a finalement disparu.

¹⁶ De Alessia ZARETTI

Au début du XXI^e siècle, les peurs des Italiens reflètent la nouvelle situation internationale, caractérisée par l'apparition de nouveaux risques.

Tableau 8 : « Pour chacun des éléments suivants constituant une menace pour la sécurité, veuillez me donner votre avis sur leur degré de dangerosité » (réponses en %)

Menaces	Très haut	haut	moyen	Faible	Très faible	Sans opinion
Conflit nucléaire	39,8	20,1	17,1	14,1	8,6	0,3
Guerre conventionnelle en Europe	8,0	22,1	18,8	25,6	23,4	1,1
Guerre mondiale	22,0	15,9	18,6	23,5	18,6	0,5
Lancement accidentel d'un missile nucléaire	21,3	19,9	22,8	19,9	13,1	1,6
Prolifération d'armes nucléaires, bactériologiques et chimiques	49,8	34,3	10,9	2,4	1,3	0,9
Epidémies	23,8	30,3	26,6	13,5	3,8	0,6
Attentat terroriste	60,1	27,5	9,0	2,5	0,3	0,3
Crime organisé	43,6	41,6	11,6	1,3	0,5	0,3
Accident dans une centrale nucléaire	26,6	29,4	23,9	14,1	4,0	1,4
Immigration clandestine	33,4	33,6	19,1	8,3	4,4	0,9
Catastrophes naturelles	49,4	35,9	10,9	2,5	0,5	0,6
Risques alimentaires	30,6	36,1	24,6	5,9	1,8	0,6
Crise économique	25,5	37,0	28,1	5,9	1,8	0,8

Les attentats terroristes et les catastrophes naturelles constituent les plus grandes menaces selon les Italiens, puisque respectivement 88% et 85% des personnes interrogées sont préoccupées par ces risques et considèrent que leur

degré de dangerosité est soit « très haut » ou « haut ». Les deux types de risques suivants sont le crime organisé (85%) et la prolifération des armes nucléaires, bactériologiques et chimiques (84%).

Un deuxième groupe de risque préoccupe plus de la moitié des Italiens : l'immigration clandestine (67%), les risques alimentaires (67%), les crises économiques (62%), les conflits nucléaires (60%), les accidents dans les centrales nucléaires (56%) et les épidémies (54%). Peu de risques sont considérés minimes par la majorité des Italiens : le lancement accidentel d'un missile nucléaire (41%), une guerre mondiale (38%) et une guerre conventionnelle en Europe (30%).

Excepté les catastrophes naturelles, que les hommes considèrent comme un risque majeur plus que les femmes, la perception du risque est plus élevée chez les femmes que chez les hommes. La différence varie de 5 à 15, surtout dans la perception du risque de guerre. Il y a également des différences entre les groupes d'âge : les personnes les plus âgées craignent davantage les risques touchant la vie quotidienne (immigration clandestine, risques alimentaires, épidémies) que les plus jeunes, qui sont plus préoccupés par les risques associés aux attentats terroristes et la prolifération des armes nucléaires, bactériologiques et chimiques.

Le niveau d'éducation est très pertinent dans certains cas. Les risques influant sur la vie quotidienne sont beaucoup plus appréhendés par les personnes interrogées ayant le niveau d'éducation le plus bas : 44% d'entre eux considèrent l'immigration clandestine comme un très grand risque, contre 22% des personnes diplômées. On peut également remarquer des différences significatives dans les pourcentages d'autres risques, comme les crises économiques (avec respectivement 37% et 20%), les risques alimentaires (41% contre 26%), les accidents dans les centrales nucléaires (31% contre 19%) et les catastrophes naturelles (54% contre 42%). Les Italiens interrogés ayant un niveau d'éducation assez bas ont tendance à indiquer que tous les risques mentionnés dans la question 3.1 ont un « très haut » degré de dangerosité, bien que les différences soient moins prononcées que celles que nous venons de citer.

Les « pro-européens » ont une vision plus optimiste du degré de risque auxquels ils se sentent exposés. Dans l'échantillon italien, cette approche confiante diminue sur tous les points lorsque le sentiment d'appartenance à l'Europe diminue. Les personnes déclarant ne pas se sentir du tout européennes ont la vision la plus pessimiste sur tous les risques mentionnés dans le questionnaire.

Afin de surmonter les risques et les menaces perçus, différentes mesures peuvent être prises, allant des actions diplomatiques à l'intervention militaire. Le tableau suivant montre les activités et les instruments évalués comme parfaitement appropriés par les Italiens interrogés.

Tableau 9 : « La paix et la stabilité sont compromises par différents risques et menaces : comment évaluez-vous les activités et instruments politiques et militaires suivants ? » (réponses en pourcentages)

Activités et instruments politiques et militaires	Indispensable	utile	Sans effet	inutile	dangereux	Sans opinion
Mesures militaires coercitives afin de protéger les droits de l'homme	16,6	40,3	17,1	9,9	12,8	2,6
Actions diplomatiques	48,6	39,4	7,5	1,8	0,4	1,9
Soutien des processus de démocratisation	40,4	44,3	8,3	3,0	0,4	2,6
Maintien de la paix par l'armée	25,3	52,8	11,0	2,5	2,3	3,5
Contrôles stricts aux frontières pour stopper l'immigration clandestine	27,1	36,3	20,8	9,1	3,9	1,4
Augmenter l'aide aux pays en voie de développement	48,3	37,6	7,9	3,6	1,1	0,8
Force de dissuasion envers de potentiels agresseurs	21,4	44,0	15,1	8,1	3,1	6,1
Mener une guerre pour des raisons légitimes	11,1	23,0	18,1	17,0	25,0	5,0
Lutter contre le terrorisme par des moyens militaires	23,0	31,9	14,6	13,1	13,3	3,0

Comme on peut facilement le voir, les personnes interrogées soutiennent en premier lieu les mesures non violentes pour faire face aux menaces et aux risques. Les actions diplomatiques arrivent en effet en première place. Une grande majorité des Italiens considère que l'aide aux pays en voie de

développement et le soutien des processus de démocratisation sont indispensables ou au moins utiles. Parmi les mesures non violentes, les contrôles plus stricts aux frontières pour stopper l'immigration clandestine sont les mesures les moins appréciées. Néanmoins, près du quart des personnes interrogées les considèrent comme des mesures indispensables et 36% comme utiles.

Comparées aux mesures non coercitives, les actions militaires sont perçues comme moins indispensables. La guerre, en particulier, est rejetée par la majorité des personnes, même si ses fins sont légitimes. Les personnes interrogées considèrent que d'autres interventions militaires sont « indispensables », comme les interventions pour protéger les droits de l'homme et la lutte contre le terrorisme (respectivement 17 et 23%), ou « utiles » (40 et 32%). La force de dissuasion envers de potentiels agresseurs est considérée comme indispensable par 21% et utile par 44%. D'autre part, plus de deux tiers des Italiens interrogés encouragent le maintien de la paix par l'armée.

L'analyse des opinions des Italiens de l'échantillon sur les mesures de protection de la paix et de la stabilité n'est pas pertinente si l'on effectue une différenciation par sexe, alors qu'une analyse des divers groupes politiques révèle des différences intéressantes. Les mesures non coercitives sont encouragées par 90% des personnes du centre et de la gauche et par 82% des personnes de droite. Les plus grandes différences d'opinion concernent les mesures militaires coercitives, citées par 86% des personnes de droite, 68% des centristes et 40% des personnes de gauche. Les différences sur le maintien de la paix par l'armée sont moins flagrantes, mais néanmoins présentes, avec 89% du centre, 83% de la droite et 78% de la gauche.

Les différences sont significatives lorsque l'on considère le niveau d'éducation des personnes interrogées. En effet, 94% des personnes ayant fait des études supérieures et 86% des bacheliers soutiennent les processus de démocratisation, contre seulement 71% des personnes non diplômées. On retrouve la même tendance avec le maintien de la paix par l'armée (respectivement 82%, 78% et 72%). Des différences sont à noter pour les contrôles stricts aux frontières, mais les valeurs sont inversées : respectivement 51%, 66% et 69%. Ces chiffres sont compatibles avec une plus grande perception du risque que constitue l'immigration clandestine pour les personnes ayant un faible niveau d'éducation. La force de dissuasion envers de potentiels agresseurs montre exclusivement une différence entre les personnes non diplômées (61%) et les personnes ayant fait des études supérieures (53%).

Les « Européens convaincus » se distinguent nettement des « non Européens » par leur profond soutien des mesures non coercitives. Certaines différences sont particulièrement intéressantes : 52% des personnes se sentant européennes estiment qu'il est indispensable d'encourager les processus de démocratisation, contre 30% des personnes ne se sentant pas européennes. Les résultats pour les actions diplomatiques sont respectivement 58% et 24% et ceux pour l'aide au développement sont de 56% et 37%. La situation indique des positions inverses à celles concernant les mesures militaires, bien qu'il y ait quelques différences. Les « non Européens » sont plus favorables au recours aux forces armées et aux contrôles stricts aux frontières. Seules les opinions sur le maintien de la paix par l'armée révèlent moins de différences, les « Européens convaincus » témoignant le plus grand degré d'approbation : 75% d'entre eux en effet considèrent que cette mesure est indispensable ou utile, contre 69%.

4. Les forces armées¹⁷

Les forces armées sont traditionnellement perçues comme l'institution chargée du recours à la violence légitime. Les missions non violentes des forces armées ont cependant été étendues de manière significative depuis les dix dernières années. Elles ne s'occupent plus seulement des actions traditionnelles comme l'assistance aux personnes victimes de catastrophes, mais également d'une grande variété de missions de nature pacifique.

Le tableau ci-dessous indique les missions pour lesquelles les Italiens estiment que l'intervention des forces armées est appropriée.

Tableau 10 : « Pour les missions suivantes, veuillez me dire dans quelle mesure l'intervention des forces armées est appropriée » (réponses en %)

Missions	Très appropriée	Appropriée	Ni l'un / ni l'autre	En partie inappropriée	Entièrement inappropriée	Sans opinion
Assistance en cas de catastrophe	38,6	48,6	7,8	3,4	1,0	0,4
Evacuation des citoyens d'une zone de conflit	39,8	45,9	7,1	3,3	1,6	1,0

¹⁷ De Maria Luisa MANISCALCO

Opérations de maintien de la paix	40,3	37,9	9,9	4,6	2,9	3,6
Assistance humanitaire aux autres pays	34,1	50,6	9,1	3,9	1,6	0,1
Défenses du territoire et des intérêts nationaux	42,6	39,4	10,4	4,3	1,6	1,5

En additionnant les valeurs des colonnes « très appropriée » et « appropriée », on obtient les résultats suivants :

1. Assistance en cas de catastrophe	87,2%
2. Evacuation des citoyens d'une zone de conflit	85,7%
3. Assistance humanitaire aux autres pays	84,7%
4. Défenses du territoire et des intérêts nationaux	82,0%
5. Opérations de maintien de la paix	78,2%
6. Défense du territoire et des intérêts européens	75,9%
7. Opération d'imposition de la paix	72,1
8. Défense du territoire et des intérêts des alliés	71,0%
9. Supervision des frontières pour contrôler l'immigration clandestine	62,5%
10. Lutte contre le terrorisme	60,9%
11. Coopération avec la police afin de maintenir l'ordre public	56,5%
12. Protection des droits de l'homme	53,3%
13. Lutte contre le crime organisé international	50,5%

L'assistance en cas de catastrophe et l'évacuation de citoyens des zones de conflits sont indubitablement les missions les plus appropriées selon les Italiens. L'assistance humanitaire aux autres pays arrive en troisième place. Ces missions humanitaires arrivent avant les missions traditionnelles des forces armées, comme la protection du territoire et des intérêts nationaux, qui arrive en quatrième position. Parmi les missions humanitaires, seule la protection des droits de l'homme suscite la perplexité des personnes interrogées et apparaît à la fin du classement, probablement par crainte que leur réponse soit utilisée comme argument justifiant l'ingérence dans les affaires de certains Etats.

Les activités militaires traditionnelles vont de la quatrième à la huitième place : la défense du territoire et des intérêts européens, et celle des territoires et des

intérêts des alliés arrivent en sixième et huitième place, alors que le recours aux forces armées pour aider la police dans ses missions traditionnelles est perçu comme moins approprié par l'ensemble des personnes interrogées. De manière générale, ces résultats révèlent une sorte de transition ayant eu lieu dans l'opinion publique : les forces armées sont passées d'exclusivement nationales à « post nationales ». Cette transition est un des facteurs à la base du soutien des Italiens pour une force armée européenne.

La défense du territoire et des intérêts européens est encouragée par 80% des « Européens convaincus ». Comme nous l'avons déjà noté, l'appartenance à une tendance politique particulière influence l'opinion, en particulier sur certains points. Par exemple, 65% des personnes de gauche soutiennent les opérations de maintien de la paix, contre 85% des personnes du centre et 88% des personnes de droite. Les différences sont significatives concernant la lutte contre le terrorisme par des moyens militaires et la surveillance des frontières pour contrôler l'immigration. Dans le premier cas, 46% des personnes de gauche, 70% des personnes du centre et 75% des personnes de droite se sont prononcées pour la participation des forces armées à la lutte contre le terrorisme, et respectivement 44%, 70% et 83% pour leur participation aux contrôles des frontières.

Les différences entre les hommes et les femmes ne sont pas très prononcées, contrairement à celles entre niveaux d'éducation. En général, les personnes ayant fait des études supérieures encouragent davantage les forces armées que les personnes non diplômées (la différence est d'environ 5%). On trouve cependant des différences plus marquées avec les opérations de maintien de la paix et les opérations d'imposition de la paix : 88% et 80% des personnes ayant fait des études supérieures trouvent appropriées la participation des armées à ces opérations, contre 71% et 65% des non diplômés. La tendance s'inverse concernant l'immigration : 63% des non diplômés soutiennent la surveillance des frontières pour le contrôle de l'immigration, contre 55% des personnes ayant fait des études supérieures.

Le tableau suivant indique les réponses données par les personnes interrogées sur les forces armées de leur propre pays.

Tableau 11 : « Pour chacune des opinions suivantes sur les forces armées italiennes, veuillez m'indiquer votre degré d'approbation. » (réponses en %)

Opinions	Entière- -ment d'accor d	En partie d'accord	indifférent	En partie contre	Entière- ment contre	Sans opinio n
Les forces armées aident les jeunes à s'intégrer davantage dans la société	7,0	28,3	9,8	20,1	32,8	1,6
Les forces armées sont des symboles de l'unité nationale	29,5	36,4	9,0	10,1	13,5	1,3
Les forces armées enseignent la discipline et le respect aux jeunes	17,4	29,4	7,5	18,3	25,5	1,0
Les forces armées sont inutiles	6,4	17,5	6,4	21,3	46,3	1,5
Les forces armées défendent des valeurs comme la liberté et la démocratie	22,8	40,8	8,1	14,5	11,3	1,9
Les forces armées se préparent pour la guerre et le combat	18,4	35,1	7,3	17,3	17,4	3,9
Les forces armées mènent des opérations de maintien de la paix utiles	39,4	39,8	6,0	6,5	4,5	3,1
Les forces armées aident les Italiens en cas de catastrophe et d'urgence	57,6	35,0	2,4	2,8	1,3	0,5
Les forces armées aident les résidents d'autres pays en cas de catastrophe ou	40,0	44,6	4,8	6,1	2,8	1,3

d'urgence						
Les forces armées défendent leur pays et leur territoire	52,3	34,4	5,3	4,6	2,3	1,1

La quasi-totalité des Italiens interrogés (93%) approuvent, au moins en partie, l'opinion «les forces armées aident les Italiens en cas de catastrophe ou d'urgence ». L'opinion « les forces armées défendent leur pays et leur territoire » occupe la deuxième place, avec 87% des personnes interrogées. La troisième place (85%) est occupée par une autre opinion mettant en avant les aspects humanitaires (« Les forces armées aident les résidents des autres pays en cas de catastrophe et d'urgence »).

Le maintien de la paix occupe la quatrième place : 79% des Italiens approuvent, au moins en partie, cette mesure. Les autres missions (« les forces armées sont des symboles de l'unité nationale », « les forces armées défendent des valeurs comme la liberté et la démocratie », « les forces armées se préparent pour la guerre et le combat ») sont approuvées à plus de 50%. Les opinions « Les forces armées aident les jeunes à s'intégrer davantage dans la société » et « Les forces armées enseignent la discipline et le respect aux jeunes » sont moins approuvées (respectivement 35% et 47%). Enfin, 24% considèrent que les forces armées sont inutiles.

En bref, l'opinion publique approuve les fonctions et les actions des forces armées italiennes. Les fonctions d'aide humanitaire ou d'aide sur le territoire national sont les plus appréciées, suivies par l'aide humanitaire dans les autres pays en cas de catastrophe ou d'urgence et par les missions de maintien de la paix. En ce qui concerne les fonctions d'intégration, le plus haut degré d'approbation revient à l'intégration politique (« symbole d'unité nationale » et « défense des valeurs comme la liberté et la démocratie »), alors que les fonctions d'intégration sociale sont moins approuvées. Il y a des différences entre les groupes d'âge. Une plus grande partie des personnes âgées est attachée à l'idée que les forces armées remplissent une fonction d'intégration sociale, alors que les jeunes sont plus réalistes en soutenant plus fréquemment que « les forces armées se préparent pour la guerre et le combat ».

L'analyse des résultats en fonction de niveau d'éducation révèle quelques différences et similarités significatives. Les pourcentages sont pratiquement les mêmes pour les missions traditionnelles des forces armées (« les forces armées

défendent leur territoire et leur pays » et « les forces armées se préparent pour la guerre et le combat », alors que l'on observe des différences sur les fonctions d'intégration politique et sociale. Les opinions « les forces armées aident les jeunes à s'intégrer davantage dans la société » et « les forces armées enseignent la discipline et le respect aux jeunes » sont davantage approuvées par les non diplômés (36% et 50%) que par les personnes ayant fait des études supérieures (27% et 46%). Par ailleurs, les opérations de maintien de la paix sont plus appréciées par les personnes ayant fait des études supérieures (85%) que par les non diplômés (78%).

Les différences entre les tendances politiques des répondants sont assez grandes, excepté pour la fonction d'assistance humanitaire (c'est à dire pour « les forces armées aident les Italiens en cas de catastrophe ou d'urgence » et « les forces armées aident les résidents des autres pays en cas de catastrophe ou d'urgence ») pour lesquelles les différences sont minimales. On trouve en général une tendance à la polarisation entre les personnes interrogées de gauche d'un côté et celles du centre et de droite de l'autre. Les premières expriment un degré d'approbation sur les diverses missions des forces armées plus faible, avec une différence allant de 6 points pour les personnes de droite (dans le cas des opérations de maintien de la paix) à un maximum de 35 points pour les personnes du centre (comme pour l'opinion « les forces armées sont un symbole de l'unité nationale »). Les résultats obtenus indiquent que le manque de confiance traditionnel des personnes de gauche envers les forces armées n'a pas entièrement disparu, même s'il s'est atténué dans certains cas.

5. Forces armées nationales ou armée européenne intégrée¹⁸ ?

Les forces armées en Europe opèrent de plus en plus de façon conjointe. Dans certains pays, les grandes unités binationales et multinationales constituent la règle générale et non pas l'exception. On peut cependant se demander si ces coalitions préfigurent l'armée européenne du futur. Les opinions de la population italienne sont partagées.

¹⁸ De Maria Luisa MANISCALCO

Tableau 12 : « Quelles sortes de forces armées préféreriez-vous à l'avenir ? »
(réponses en %)

Une force européenne intégrée au lieu de forces nationales	22,5
Une force de réaction rapide européenne intégrée, parallèle aux forces armées nationales	44,4
Des forces armées nationales et des forces de réactions rapides ad hoc	16,6
Uniquement des forces armées	2,5
Pas de forces armées	7,3
Sans opinion	2,9

Selon l'opinion des Italiens interrogés, l'ère des forces armées exclusivement nationales semble toucher à sa fin. Seule une très petite minorité (moins de 3%) préfère ce type de modèle pour l'avenir : 25% des personnes interrogées pensent que les forces armées nationales devraient être remplacées par une force européenne intégrée. Cependant, le modèle le plus fréquemment cité (par plus de la moitié de l'échantillon) est celui envisageant des forces armées nationales et une force d'action européenne parallèle, alors que 17% préfèrent une intégration sous la forme de forces de réaction rapide ad hoc. Si l'on combine le soutien de ces deux modèles, un peu plus de 60% des Italiens interrogés sont en faveur de l'intégration des forces armées italiennes à des unités européennes.

Des différences significatives sont à noter entre les Italiens se sentant européens et ceux ne se sentant pas européens : 40% des premiers soutiennent le modèle d'une force armée intégrée, contre seulement 16% de l'autre groupe. De plus, 2% du premier groupe préfèrent des forces armées exclusivement nationales, contre 13% du deuxième.

La grande majorité des Italiens interrogés pensent que la décision d'envoyer des troupes européennes à l'étranger devrait revenir à « l'Europe », et non aux gouvernements nationaux.

Tableau 13 : « A votre avis, la décision d'envoyer des troupes européennes en mission devrait être prise par : » (réponses en %)

Le gouvernement national selon sa législation	12,8
L'unanimité des Etats membres de l'UE	33,3
La majorité des Etats membres de l'UE	46,0
Sans opinion	7,8

Comme le montre le tableau 13, le critère de décision à la majorité des Etats membres, qui est considéré comme le plus approprié, renforcerait sensiblement le rôle de l'UE dans la décision d'envoyer des troupes européennes en mission. Il n'y a pas de grandes différences entre les groupes d'âge et les appartenances politiques, mais entre les hommes et les femmes, ainsi qu'entre les Italiens « pro-européens » et ceux ne se sentant pas européens. Les premiers sont plus favorables que le reste de l'échantillon aux décisions prises à la majorité – ce qui augmente le rôle de l'UE aux dépens des Etats membres – alors que le second groupe est plus favorable à la règle de l'unanimité – ce qui confère aux Etats un plus grand rôle. Les deux groupes sont donc en faveur d'une prise de décision au niveau européen, mais avec des points de vue différents.

Par ailleurs, les points de vue sur les décisions concernant la sécurité et la défense commune ont résolument une connotation « européenne ».

Tableau 14 : « A votre avis, les décisions concernant la Politique européenne de sécurité et de défense devrait être prises par : » (réponses en %)

La majorité des voix des Etats membres de l'UE	51,5
La majorité des voix du Conseil de l'UE	26,4
Le Conseil de l'OTAN	2,9
Le conseil de sécurité des Nations Unies	10,6
Sans opinion	8,3

Le faible nombre d'Italiens interrogés indiquant l'OTAN comme siège des décisions sur la Politique européenne de sécurité et de défense est un aspect frappant de ces résultats, au même titre que le nombre relativement élevé de personnes mentionnant le Conseil de sécurité des Nations Unies, un organe international extra européen. Aucune différence significative par sexe, âge ou tendance politique n'est à noter entre les personnes interrogées.

Voici les résultats obtenus en demandant quelle institution ou quel pays devrait être compétent pour tel ou tel risque.

Tableau 15 : « Pour chacun des risques suivants, quel niveau d'intervention considérez-vous le plus important ? »

Risques	Les Italiens	Les Européens	OTAN	ONU	Sans opinion
Conflit nucléaire	1,4	7,0	41,6	41,8	6,0
Guerre conventionnelle en Europe	2,3	42,1	26,6	20,6	6,8
Guerre mondiale	1,1	4,5	36,4	50,0	6,3
Le lancement accidentel d'un missile nucléaire	2,8	9,0	34,8	36,4	14,5
La prolifération des armes nucléaires, bactériologiques et chimiques	1,6	10,8	31,6	46,8	6,9
Les épidémies	5,0	24,4	11,9	48,3	8,1
Les attentats terroristes	6,8	19,9	28,9	36,1	6,4
Le crime organisé	22,9	36,9	8,8	20,6	8,3
Un accident dans une centrale nucléaire	5,3	30,5	15,4	32,4	13,6
L'immigration clandestine	17,6	44,5	5,3	22,4	7,9
Catastrophes naturelles	13,8	31,4	7,6	37,6	6,5
Risques alimentaires	11,6	38,9	6,6	34,4	6,4
Crise économique	9,3	44,9	6,4	29,0	8,1

Un très faible pourcentage d'Italiens pense que seul l'Etat italien devrait être compétent pour faire face aux divers risques. Seuls « le crime organisé », « l'immigration clandestine », « les catastrophes naturelles », et « les risques alimentaires » atteignent entre 10 et 20%. Pour de nombreux risques, l'ONU est considérée comme l'organe d'intervention le plus adéquat, alors que l'Europe devrait se charger du contrôle de l'immigration, de la lutte contre le crime organisé et des crises économiques. La responsabilité et la compétence devraient revenir à l'Europe en cas de guerre conventionnelle en Europe. L'OTAN est essentiellement perçue comme compétente pour des questions de défense militaire, bien que les pourcentages soient similaires à ceux de l'ONU,

les dépassant seulement pour le risque « guerre conventionnelle en Europe ». Ceci semble confirmer une fois de plus la vision universaliste des Italiens, favorables au multilatéralisme le plus large possible.

Les forces européennes de réaction rapide

L'UE a décidé de créer une force commune de réaction rapide composée de 60 000 soldats. La contribution de l'Italie à ces forces est approuvée par la majorité des personnes interrogées, et particulièrement par les Italiens se sentant européens.

Tableau 16 : « Que pensez-vous de la contribution de l'Italie aux forces européennes de réaction rapide ? » (réponses en %)

	Population totale	Personnes interrogées se sentant européennes
Je suis pour	27,8	39,2
Je suis plutôt pour	41,3	52,3
Je suis plutôt contre	18,9	5,2
Je suis contre	3,1	1,3
Sans opinion	8,4	2,0

Plus de deux tiers des personnes interrogées sont plutôt pour la contribution de l'Italie aux forces européennes de réaction, alors que seuls 22% sont contre. De plus, parmi les Italiens se sentant européens, 91% approuvent et 6 % s'y opposent. Le soutien de la contribution italienne aux forces européennes de réaction varie avec le niveau d'éducation : il passe de 86% parmi les Italiens avec un niveau d'éducation inférieur à plus de 92% parmi ceux avec un niveau d'éducation supérieur. Aucune distinction entre les hommes et les femmes n'est observée.

Les tendances politiques révèlent des différences significatives. Plus de 96% des Italiens du centre approuvent cette contribution, dans une plus ou moins grande mesure, contre environ 92% des personnes de droite et 82% des personnes de gauche. La différence entre ces groupes apparaît plus clairement si l'on regarde seulement les réponses « Je suis pour ». Dans ce cas, les résultats sont 83% pour le centre, 76% pour la droite et 62% pour la gauche.

Comparées à l'OTAN, les forces d'action européennes ne sont pas du tout considérées comme moins importantes. Une majorité des personnes interrogées

considère que les forces européennes de réaction sont aussi importantes que l'OTAN.

Tableau 17 : « Les forces d'action européennes devraient être considérées : »
(réponses en %)

Moins importantes que l'OTAN	14,4
Aussi importantes que l'OTAN	52,8
Plus importantes que l'OTAN	17,0
Sans opinion	15,4

Seules 14% des personnes interrogées les considèrent comme moins importantes ; 17% sont d'avis contraire. Plus précisément, 20% des « pro-européens » ont répondu « plus importantes que l'OTAN », alors que les Italiens ne se sentant pas du tout européens ont répondu qu'ils n'avaient pas d'avis sur la question.

Les différences entre les tendances politiques sont une fois de plus marquées : 26% des personnes de gauche estiment que les forces de réactions européennes sont plus importantes que l'OTAN, contre 13% des personnes du centre et 10% des personnes de droite. De même, 11% des personnes de gauche considèrent que les forces européennes de réaction sont moins importantes que l'OTAN, contre 15% des personnes du centre et 20% des personnes de droite.

Le tableau ci-dessous indique les missions devant être remplies par ces forces européennes de réaction, selon l'opinion des Italiens interrogés.

Tableau 18 : « L'UE a décidé d'établir une force d'action commune composée de 60 000 soldats des Etats membres de l'UE. Pour chacune des missions suivantes, veuillez me dire dans quelle mesure elles sont appropriées aux forces européennes de réaction. » (réponses en %)

Missions	Très appropriée	Appropriée	Ni l'un, ni l'autre	En partie inappropriée	Totalement inappropriée	Sans opinion
Assistance en cas de catastrophe	49,0	39,8	6,5	1,9	1,9	0,9
Aide humanitaire envers d'autres pays	41,1	42,8	9,3	3,1	2,4	1,1
Lutte contre le terrorisme	34,4	33,9	14,0	7,9	7,6	1,6
Coopération avec la police pour maintenir l'ordre public	16,1	37,6	16,8	12,4	14,5	2,1
Surveillance des frontières pour contrôler l'immigration	25,9	35,8	14,4	10,3	11,0	1,8
Lutte contre le crime organisé international	27,1	34,0	16,1	10,9	9,8	1,5
Protection des droits de l'homme	24,5	37,8	19,0	7,8	8,4	2,0
Evacuation des citoyens d'une zone de conflit	42,8	43,4	6,0	3,1	2,1	1,6
Opérations de maintien de la paix	42,8	38,0	7,8	3,3	2,9	3,6
Opérations d'imposition de la paix	36,6	35,8	10,9	4,6	4,4	5,5
Défense du territoire et des intérêts nationaux	30,5	39,3	14,9	6,9	5,8	2,1
Défense du territoire et des	41,5	41,4	9,0	3,9	2,3	1,8

intérêts européens						
Défense du territoire et des intérêts des alliés	33,3	44,5	10,5	5,8	3,5	1,9

On obtient les résultats suivants en ajoutant les valeurs de « très appropriées » à celles de « appropriées » :

1. Assistance en cas de catastrophe	88,8%
2. Evacuation des citoyens d'une zone de conflit	86,2%
3. Aide humanitaire envers d'autres pays	83,9%
4. Défense du territoire et des intérêts européens	82,9%
5. Opérations de maintien de la paix	80,8%
6. Défense du territoire et des intérêts des alliés	77,8%
7. Opérations d'imposition de la paix	72,1%
8. Défense du territoire et des intérêts nationaux	69,8%
9. Lutte contre le terrorisme	68,3%
10. Protection des droits de l'homme	62,3%
11. Surveillance des frontières pour contrôler l'immigration	61,7%
12. Lutte contre le crime organisé international	61,1%
13. Coopération avec la police pour maintenir l'ordre public	53,7%

L'assistance en cas de catastrophe est considérée comme la mission la plus appropriée aux forces européennes de réaction (89% des personnes interrogées). L'évacuation des citoyens des zones de conflit arrive en deuxième place, suivie de l'aide humanitaire aux autres pays. Les Italiens estiment donc que les forces européennes de réaction devraient remplir les mêmes missions, et pratiquement dans le même ordre d'importance, que les forces armées nationales. On trouve, sans surprise, la « défense du territoire et des intérêts européens » en quatrième position, et non la « défense du territoire et des intérêts nationaux », alors que les « opérations de maintien de la paix » arrivent en quatrième place, comme dans le cas des forces armées nationales.

D'intéressantes différences sont à noter entre les Italiens ne se sentant pas européens et les Européens convaincus.

Le tableau 19 a été obtenu en ajoutant les valeurs de « très appropriées » à celles de « appropriées » pour ces deux groupes.

Tableau 19 : « L'UE a décidé d'établir une force d'action commune composée de 60 000 soldats des Etats membres de l'UE. Pour chacune des missions suivantes, veuillez me dire dans quelles mesures elles sont appropriées aux forces européennes de réaction. » (réponses en %)

Missions	« pro-européens »	« non-européens »
Assistance en cas de catastrophe	89,5	77,8
Aide humanitaire envers d'autres pays	92,2	67,7
Lutte contre le terrorisme	68,4	65,1
Coopération avec la police pour maintenir l'ordre public	53,6	46,8
Surveillance des frontières pour contrôler l'immigration	56,6	54,8
Lutte contre le crime organisé international	55,6	63,5
Protection des droits de l'homme	62,9	61,9
Evacuation des citoyens d'une zone de conflit	92,1	74,6
Opérations de maintien de la paix	85,1	73,0
Opérations d'imposition de la paix	76,5	64,5
Défense du territoire et des intérêts nationaux	71,7	60,3
Défense du territoire et des intérêts européens	88,9	65,1
Défense du territoire et des intérêts des alliés	81,0	67,7

Certaines indications permettent de mieux comprendre l'importance du soutien apporté au processus d'intégration européenne, et en particulier aux forces de réaction européennes. Comme le montre le tableau, les « pro-européens » interrogés soutiennent davantage les missions indiquées pour ces forces armées européennes, à l'exception de « la lutte contre le crime organisé ». De plus, la comparaison de ce dernier tableau avec les pourcentages de la population globale permet de placer les missions humanitaires au premier plan, « l'aide humanitaire arrivant en première place pour 93% des personnes interrogées. Les données confirment une tendance générale observée dans l'ensemble du sondage. Certains Italiens interrogés estiment que l'Europe peut fonctionner à la fois au niveau politique et militaire en s'affirmant comme puissance pacifique défendant des valeurs universalistes.

6. Conclusions

Les réponses des Italiens à notre questionnaire détaillé expriment avec clarté et cohérence leurs points de vue sur l'Europe actuelle et sur les prochains processus liés à l'unification européenne. Ces opinions et perceptions sont importantes pour comprendre les positions adoptées par les Italiens sur l'avenir en matière de politique européenne, en général, et sur la Politique européenne de sécurité et de défense, en particulier.

Même si la grande majorité des Italiens apprécie l'UE et son processus d'intégration, les résultats du sondage prouvent la complexité et la nature particulière de leurs sentiments européens. Ils perçoivent l'Union comme une organisation fonctionnelle remplissant de nombreuses missions et obligations au nom de ses citoyens. Cependant, un certain nombre d'Italiens interrogés, de gauche, soulignent les aspects universalistes, démocratique et multiculturel d'une Europe envisagée dans sa dimension de projet politique et social ; projet sur lequel se concentrent les attentes. Il en résulte une physionomie complexe revêtant deux représentations différentes : une communauté d'entraide sociale et un grand projet idéaliste. Dans les deux cas, il est difficile de considérer l'Europe comme une patrie. D'autres ensembles, et en première ligne l'Italie, remplissent ce rôle.

Pour les Italiens interrogés, l'impact de leurs institutions, et surtout du gouvernement, sur la plupart des dimensions de leur vie quotidienne est significatif. Par conséquent, les institutions italiennes jouent toujours un rôle central dans les perceptions que se fait la population, alors que les institutions européennes restent distantes de la vie quotidienne, excepté la Banque centrale européenne, dont l'impact est fort pour près de la moitié des Italiens interrogés. Avec l'introduction de l'euro, l'idée que la souveraineté monétaire ait été transférée s'est répandue dans la population italienne. Cependant, la représentation de l'UE comme une entité politique exerçant une forte influence sur la vie des Italiens n'est pas ancrée. Pour eux, l'UE est davantage un projet, un travail en cours, qu'une réalité durable.

Malgré tout, les attentes en matière de politiques publiques européennes sont grandes et variées, comme le reflète la forte inquiétude des Italiens concernant la situation économique et sociale actuelle. Face à cette préoccupation, l'UE a lancé un appel général à l'action, notamment dans la politique économique et la politique de santé publique, laquelle peut venir en complément de la politique sur l'environnement et la sécurité alimentaire. Ces politiques expriment le désir d'améliorer la qualité de vie individuelle et l'incertitude que la mondialisation

semble susciter quant au futur, au travail et à la sécurité individuelle. Elles nourrissent également des espoirs en ce qui concerne la capacité de l'UE à les gérer. C'est dans ce contexte qu'on peut observer une certaine forme de citoyenneté double, vue comme un moyen d'étendre ses droits et de mieux protéger ses propres conditions. Cependant, l'UE ne peut encore répondre entièrement à ces attentes. Comme les Italiens attendent de l'UE plus d'engagement, ils se montrent actuellement très insatisfaits de la manière dont l'UE se construit. Ils veulent que l'UE et ses institutions aient plus d'impact sur leur vie quotidienne, qu'elles soient plus transparentes et engagées dans la protection des citoyens contre les risques de tout ordre.

Le large soutien des Italiens envers les politiques sur l'intégration institutionnelle est à la mesure des attentes décrites ci-dessus. Concernant l'intégration, c'est la politique étrangère et la politique de sécurité et de défense commune qui arrivent en tête, mais, toujours selon les Italiens, ces mêmes politiques ne font pas partie des plus importants champs d'action de l'UE. En effet, d'autres domaines politiques prennent les premières places. Ce résultat n'est contradictoire qu'à première vue, puisque la portée d'un engagement européen dans l'intégration en matière de politique étrangère et de politique de sécurité et de défense commune décroît seulement quand elle est comparée à d'autres domaines considérés comme plus urgents, en particulier les politiques de l'emploi, la politique de santé publique, la protection de l'environnement et la politique de sécurité alimentaire. Ces champs d'action influencent la vie quotidienne et, en tant que tels, sont perçus comme prioritaires.

Dans l'ensemble, les résultats du sondage ont mis en évidence l'espoir qu'expriment les Italiens de voir l'Europe s'engager dans la protection de ses citoyens, à l'intérieur comme à l'extérieur de ses frontières. Concernant la protection externe, les Italiens souhaitent que les actions se fondent sur des principes différents de ceux des politiques de coercition traditionnelles des États-nations.

L'appel général à l'intégration dans les domaines de la politique de sécurité et de défense et de la politique étrangère a pour but de nous renforcer là où nous sommes faibles et de mieux gérer les menaces. La portée culturelle, démocratique et participative de l'intégration européenne donne des garanties quant au rôle de l'UE en tant que puissance pacifiste.

Afin d'effacer la toile de fond d'un scénario regorgeant de risques et de menaces, une grande majorité des Italiens interrogés semble en faveur d'une intégration plus étroite entre les institutions militaires des différents pays européens. En fait, les Italiens décrivent un environnement sécuritaire qui s'est

complexifié ces dix dernières années et se caractérise par de nouveaux risques et menaces. Ils sont parfaitement conscients du profond changement survenu dans la structure géostratégique internationale, de l'interdépendance des nations et donc de l'amoindrissement de la souveraineté nationale. Les Italiens estiment également que des solutions transnationales, même dans les domaines de la sécurité et de la défense, sont nécessaires pour faire face aux nouveaux défis mondiaux.

La force européenne de réaction rapide semble la solution la plus satisfaisante. En effet, elle répond à la fois au besoin de développer une plus grande intégration dans les domaines de la sécurité et de la défense et de trouver une solution plus équilibrée à l'alternative suivante : soit créer des forces armées purement nationales, soit créer des forces armées européennes totalement unifiées, que la plupart des Italiens ne semblent pas encore approuver. Si les Italiens soutiennent la participation de leur pays dans les forces armées européennes de réaction rapide et même dans les décisions européennes sur l'emploi de ces forces, ils refusent toujours que leurs armées soient entièrement remplacées par des armées européennes. Pour la majorité des Italiens, la première communauté de référence reste l'Italie. Ils sont 84% à affirmer qu'ils sont fiers d'être italiens et, par conséquent, ils soutiennent que les forces armées nationales sont les plus appropriées pour assurer la défense et la sécurité du pays. Cependant, même si les compétences de la force européenne de réaction rapide sont limitées, les attentes n'en sont pas moins importantes. Près de 53% des Italiens pensent que la même importance devrait être accordée aux forces européennes qu'à l'OTAN. La majorité s'oppose à la mise en concurrence de l'OTAN et de l'UE, mais se montre favorable à une plus grande autonomie européenne. Ainsi, nombreux sont les Italiens qui approuveraient le concept de rôles complémentaires entre les deux organisations.

D'après les Italiens interrogés, la sécurité dans le monde exige diverses réponses et initiatives, notamment l'action militaire. La capacité de médiation, la diplomatie, la lutte contre la pauvreté et le soutien envers les processus de démocratisation sont perçus comme les instruments les plus utiles pour garantir une gestion mondiale efficace. Pour la population italienne, l'UE est l'institution supranationale la plus à même de gérer une politique conforme aux principes évoqués. De ce point de vue, l'armée est perçue comme un instrument politique à employer si nécessaire. Manifestement, les Italiens interrogés acceptent plus facilement les missions militaires lorsqu'elles sont moins orientées vers la violence et le combat. En réalité, la majorité des Italiens approuve largement les missions de maintien de la paix, car elles permettent à leur pays de se montrer profondément engagé dans la paix. Malgré cela, près des deux tiers des Italiens interrogés sont favorables à une dissuasion armée d'éventuels agresseurs, et

environ un tiers soutient la guerre quand elle est menée pour des raisons légitimes. En bref, la prédominance des attitudes pacifistes et coopératives n'implique pas, tout au moins pour une partie des Italiens, un manque de soutien envers les missions militaires orientées vers le combat, à condition qu'elles soient remplies pour des raisons défensives légitimes.

Le soutien des Italiens envers le développement de la politique européenne de sécurité et de défense commune devrait durer et se renforcer, clarifiant l'orientation de la PESD qui intègre les forces armées, dont les rôles et les fonctions ont besoin d'être redéfinis. Les Italiens préfèrent considérer les forces armées davantage comme une administration pour le secours en cas de catastrophe que comme une force armée de réaction rapide. Ainsi est-il nécessaire de définir un concept stratégique européen analysant les défis présents et futurs qui se présentent à la Politique européenne de sécurité et de défense et formulant des options et mesures requises.

En franchissant cette étape, l'UE remettrait en question l'« européenisme » des Italiens ayant une vision essentiellement utopique de l'UE : une puissance exclusivement consacrée au secours et à la coopération. Mais cette question fera l'objet d'une prochaine étude.

Réflexion comparative sur les résultats des sondages nationaux

Paul KLEIN

Lorsque l'on essaie de comparer les résultats de l'Allemagne, de la France et de l'Italie, on se trouve confronté à un problème méthodologique. En effet, les données allemandes et italiennes proviennent de deux sondages parallèles, alors que les données françaises ont été regroupées à partir de différentes sources. Il est donc impossible d'établir une comparaison statistique couvrant les trois nations. Cependant, dans l'ensemble, la plupart des questions à traiter ne diffèrent pas par leur signification, mais par leur formulation ou par le contexte dans lequel elles ont été posées. Il reste donc possible de dégager des tendances, qu'elles soient communes ou opposées.

1. La perception de l'Europe et de notre propre nation

Il est clair, même à première vue, que l'Etat constitue une référence sociale importante pour les Italiens et les Français interrogés, alors que, chez les Allemands, la conscience nationale liée au pays semble moins prononcée. Les Allemands s'attachent tout d'abord à la plus petite zone géographique correspondant à leur lieu de résidence ou de naissance, ou à leur région. Ce phénomène peut certainement être considéré comme une des séquelles du nazisme et de son effet destructeur sur le patriotisme. La longue période de fragmentation régionale joue probablement un rôle moins important, car les attitudes des Allemands et des Italiens sont similaires, contrairement à celles des Français.

Cependant, le manque de conscience nationale permet aux Allemands de se sentir plus facilement européens que les Français et les Italiens. Quoi qu'il en soit, les Allemands répondent plus fréquemment que les Italiens qu'il leur est assez facile d'associer leur sentiment d'appartenance à la nation avec celui d'appartenance à l'Europe.

Les Italiens et les Français comme les Allemands se sentent aussi bien membre de leur pays que de l'Europe. Cependant, cette attitude se traduit à peine dans l'évaluation de l'importance des institutions européennes dans la vie quotidienne. Dans ces deux pays, les institutions européennes sont considérées comme moins importantes que les organes nationaux comparables. Ceci vaut également pour la Banque centrale européenne, alors que, après l'introduction

de la monnaie unique, on aurait pu s'attendre à ce que ses décisions se ressentent plus dans la vie quotidienne.

Dans ces trois pays, la perception de l'influence des institutions européennes ne correspond pas du tout à ce que les gens en attendent.

Les Français, Allemands et Italiens interrogés aimeraient que la Communauté européenne joue un rôle important dans divers domaines : sécurité alimentaire, politique de l'emploi, protection de l'environnement, santé publique, politique étrangère de sécurité et de Défense (comprenant la sécurité interne et les opérations antiterroristes).

En général, les citoyens de ces trois Etats demandent également plus de régulations européennes communes et une plus grande standardisation de l'action politique. C'est particulièrement le cas en Italie, alors que les Français et les Allemands sont plus sceptiques. Ils ont moins confiance que les Italiens dans les forces armées européennes communes et dans une constitution commune. Ils ont cependant une vision plus négative de l'élargissement de l'UE aux nouveaux membres.

2. Risques, menaces et services chargés de faire respecter la loi

L'évaluation des menaces et des risques auxquels les Allemands, Italiens et Français pourraient être confrontés, ainsi que la perception générale de l'Europe, caractérisée par une nette différenciation entre les attentes et la réalité, expliquent les attitudes envers l'armée et les politiques de sécurité.

En ce qui concerne la politique de sécurité et de défense, les réponses des Allemands indiquent un jugement perspicace qui correspond en grande partie à la situation actuelle dans le monde et en Europe. Comme chez les Français, les plus grandes peurs des Allemands sont le crime organisé, le terrorisme, l'immigration clandestine et les catastrophes naturelles. Une guerre en Europe, qu'elle soit nucléaire ou conventionnelle, paraît improbable, au même titre qu'une guerre mondiale. Les Français et les Italiens classent les risques et les menaces de la même manière, mais en général, ils considèrent qu'il est moins probable qu'ils se concrétisent que les Allemands. La peur des attentats terroristes et du crime organisé, mais aussi de la prolifération des armes nucléaires, bactériologiques et chimiques est beaucoup plus grande en Italie et en France qu'en Allemagne.

Beaucoup d'opinions sur la manière de contrer ces risques et menaces sont communes aux trois pays. Les mesures les plus fréquemment citées sont des

activités non violentes, comme la diplomatie, le soutien des processus de démocratisation, l'aide économique aux pays en développement et des contrôles plus stricts aux frontières. Les mesures militaires violentes ne viennent qu'en second choix en Italie, en Allemagne et en France. Le maintien de la paix est la première mission de l'armée à laquelle pensent les citoyens des trois pays. Ils sont extrêmement peu à soutenir la guerre, même si elle est menée pour une cause juste.

De plus, en ce qui concerne la capacité des forces armées de contrer des risques et des menaces, les opinions diffèrent très peu entre les trois pays. Elles considèrent que les forces armées sont plus adaptées à faire face aux catastrophes, évacuer les gens des zones de conflits, apporter une aide humanitaire aux autres pays, défendre le territoire national, maintenir la paix. D'autre part, elles estiment que les forces armées sont moins capables de protéger les droits de l'homme, de coopérer avec la police pour rétablir la loi et l'ordre et de lutter contre le terrorisme.

Les missions d'imposition de la paix soulèvent des différences entre les pays. En Allemagne, près de la moitié des personnes interrogées ne les considèrent pas comme des missions appropriées aux militaires. En France et en Italie au contraire, de telles mesures, appartenant pleinement à la tradition politique des deux pays, sont largement approuvées.

On ne peut pas dire qu'il y ait un changement général dans la perception des missions des forces armées dans les trois pays, puisque dans tous les cas, la mission militaire de défense nationale, mais aussi d'opérations de maintien de la paix, sont les plus largement approuvées. On peut cependant remarquer que cette vision plutôt traditionnelle de l'armée est complétée en Italie, en France et en Allemagne par des missions civiles en cas d'urgence ou de catastrophe.

L'armée allemande n'étant chargée, selon la Constitution de la République fédérale d'Allemagne et la pratique, que de la défense extérieure, il est assez surprenant qu'elle puisse être également appelée à coopérer avec la police pour garantir la sécurité interne. Sur ce point, les Allemands et les Français se placent largement devant les Italiens interrogés, même si l'Italie et la France disposent de forces de polices paramilitaires (Carabinieri et Gendarmerie), organes du ministère de la Défense.

3. Les forces armées nationales ou une armée exclusivement européenne ?

L'Eurobaromètre 2000 a montré que dans l'opinion des Européens le temps de l'armée nationale semble dépassé. Seuls 12% des Européens interrogés soutenaient les armées purement nationales. Cependant, la large majorité des personnes interrogées était plus en faveur de forces armées européennes, indépendantes des armées nationales ou demandait même une armée européenne commune.¹⁹

Les sondages de 2003 indiquent une situation similaire pour l'Allemagne et l'Italie. Seules de petites minorités de moins de 10% des personnes interrogées souhaitent exclusivement des forces armées nationales. La large majorité voudrait que les armées nationales continuent à exister parallèlement à une sorte de force européenne de réaction mixte. La plupart des Italiens interrogés souhaitent que ces forces soient organisées sur une base permanente, alors que les Allemands ont plutôt tendance à favoriser le regroupement d'une force de réaction européenne seulement en cas de besoin. Les personnes en faveur d'une armée entièrement européennes qui remplacerait les forces armées nationales sont minoritaires en Italie et en Allemagne, tout comme les personnes rejetant la coopération militaire qui soutiennent le maintien des armées nationales existantes.

La majorité des personnes interrogées est d'avis que la force de réaction européenne, quelle que soit sa forme et son organisation, devrait entrer en action après un vote majoritaire des Etats européens et non des gouvernements nationaux.

Si l'on considère le partage des responsabilités entre l'OTAN, l'ONU et l'UE, les Italiens et les Allemands pensent que la force de réaction européenne devrait s'occuper en premier lieu du contrôle de l'immigration et de la lutte contre le crime organisé. L'OTAN est considérée comme l'organisation la plus qualifiée en cas de conflit nucléaire. On peut d'ailleurs remarquer que les Italiens interrogés ont une très grande confiance en l'ONU. Ce n'est pas du tout le cas en Allemagne, car les personnes interrogées ne reconnaissent le rôle de leader de cette organisation que dans le domaine de la non-prolifération des ADM. Dans ce cas particulier, les Italiens partagent le point de vue des Allemands. Cependant, alors que les Italiens ont le plus confiance en l'ONU pour d'autres questions, les Allemands ont confiance en l'OTAN.

¹⁹ Philippe MANIGART (2001) : *Europeans and a common defense policy: a comparative analysis*. Dossier à présenter lors de la conférence internationale biennale IUS, Baltimore, 19.

La majorité des Français pensent que l'Europe devrait être défendue par l'UE. Seule une petite minorité estime que cette mission incombe à l'OTAN.

4. Les Forces européennes de réaction

La plupart des Français, des Italiens et des Allemands souhaitent que leurs propres forces armées fassent partie de la Force européenne de réaction. Ce soutien est particulièrement fort en France. Pour les Italiens et les Allemands interrogés, ces forces sont avant tout un moyen de surmonter les catastrophes, d'envoyer de l'aide humanitaire, d'évacuer des personnes des zones de conflit et d'assurer les opérations de maintien de la paix - la défense européenne et nationale, ainsi que les missions imposant la paix sont considérées comme secondaires. Il en va de même pour le contrôle de l'immigration, la lutte contre le crime organisé et la coopération avec la police. Les Allemands, et les Italiens dans une moindre mesure, estiment que la lutte antiterroriste est une mission importante pour les Forces européennes de réaction.

En Allemagne et en Italie, le soutien envers les Forces armées européennes n'implique pas le rejet de l'OTAN. Au contraire, la majorité des Allemands et Italiens pense que les Forces européennes de réaction et l'OTAN doivent être placées sur un pied d'égalité. Une franche minorité (20%) d'Allemands considère que les Forces armées européennes doivent être subordonnées à l'OTAN. Par ailleurs, de nombreux Français et Italiens, contre seulement très peu d'Allemands, sont convaincus que les Forces armées européennes doivent être aussi importantes que l'OTAN.

D'une manière générale, les appels à la création de Forces armées européennes sont de plus en plus forts. Cependant, les Allemands et les Italiens ne vont pas jusqu'à vouloir des Forces armées exclusivement européennes. En effet, comme pour d'autres institutions européennes, les Allemands et les Italiens sont plutôt favorables à une approche prudente, maintenant les structures nationales et l'intégration existante dans les alliances, tout en favorisant les initiatives européennes.

5. Conclusions

Il semble que les attentes de voir une Europe avec une politique européenne commune et indépendante sur la sécurité et la défense sont, sans exception, très grandes. Cependant, selon les Français, Allemands et Italiens interrogés, elles dépassent de loin les compétences des institutions européennes et des hommes

politiques des pays européens. Ainsi peut-on en conclure que les Etats européens et leur gouvernement ont à fournir davantage d'efforts pour renforcer la confiance des citoyens dans les institutions européennes et leur capacité à agir. Leur façon de travailler doit évoluer vers plus de transparence, et, à supposer que la coopération puisse être améliorée, l'Europe doit communiquer, avec efficacité, à l'opinion publique ce qu'elle a déjà entrepris et entreprendra dans le futur.

Une exigence qui s'applique aux politiques, notamment à la politique commune de sécurité et de défense. Les Européens sont encore trop nombreux à ignorer les domaines concernés par la coopération, en particulier la coopération militaire. En effet, qui, en Allemagne, en France ou en Italie, connaît vraiment l'existence des formations militaires communes auxquelles contribuent les forces armées des trois pays ? Et qui sait si les soldats de ces forces servent dans des organisations combinées et, enfin, comment elles remplissent leurs missions une fois déployées ?

Il est certain que l'idée de forces armées exclusivement européennes n'est pas encore vraiment acceptée par les Français, les Allemands ni par les Italiens. Cependant, le grand soutien envers une présence de forces de réaction européennes aux côtés des structures nationales et internationales actuelles ne signifie pas que la conscience d'une coopération intensifiée et d'une intégration de plus en plus étendue existe. Il est nécessaire d'alimenter et d'encourager cette façon de penser, en informant les citoyens sur le « où, quand et comment » d'une armée européenne, ses réussites et sur les améliorations à apporter dans ce domaine.

Etant donné que les Français, les Allemands et les Italiens éprouvent encore des difficultés à se considérer d'abord comme des citoyens européens, rien ne laisse prévoir parmi les soldats l'expression de quelque affection envers l'Europe ou d'un esprit d'engagement. Ainsi, la mission commune devrait se porter sur l'objectif moral des forces de réaction européennes qui continueront d'être composées de contingents nationaux. L'accomplissement des missions dépendra du regroupement de l'ensemble de compétences militaires, qui pourrait servir de liant entre des forces armées disparates et constituer une réelle entité militaire. Pour éviter de créer une armée de mercenaires et maintenir la compatibilité entre l'armée et la société européenne, les soldats devront accepter les objectifs politiques de leurs missions¹ ; reste à convaincre non pas les soldats, mais les citoyens du bien-fondé de ces objectifs.

¹ Voir KUTZ, Martin (2004) : *Innere Führung in der Bundeswehr. Auf andere Sterikräfte übertragbar ?* SOW-Kontrovers, No. 1/2004, Hamburg, Führungsakademie, 4.

En Italie, en Allemagne et en France, l'idée d'une armée européenne commune est jugée plutôt utopique. D'après les données recueillies dans toute l'Europe, l'opinion des citoyens de ces trois pays ainsi que celle des Belges, des Hollandais, des Luxembourgeois et des Grecs a évolué dans le sens de ces objectifs, mais le scepticisme persiste chez les Danois, Finlandais, Espagnols, Irlandais, Autrichiens et surtout chez les Britanniques².

² MANIGARG, Philippe, *op.cit.*, 27.

ANNEXES

LE PROCESSUS DE CONSTRUCTION EUROPEENNE

1.1 A votre avis, quel niveau de priorité devrait-il être accordé aux éléments suivants dans l'UE ?

	Très élevé	Elevé	moyen	faible	Très faible	Sans opinion
Politique de sécurité alimentaire						
Politique de l'emploi						
Politique sociale						
Protection de l'environnement						
Défense						
Sécurité publique						
Politique de santé publique						
Education et culture						
Politique étrangère						
Recherche scientifique et technologique						
Coopération avec les pays en voie de développement						
Politique agricole commune						

1.2 Pour chacun des éléments suivants, veuillez me dire votre degré d'approbation

	Entièrement d'accord	En partie d'accord	Indifférent	En partie contre	Entièrement contre	Sans opinion
L'Union européenne devrait avoir une Politique étrangère commune						
L'Union européenne devrait avoir une Politique de sécurité et de défense commune						
L'Union européenne devrait avoir des forces armées européennes communes						
L'Union européenne devrait avoir une Politique interne de sécurité et judiciaire commune						
L'Union européenne devrait avoir une constitution commune						
L'UE devrait s'élargir et compter de nouveaux pays						

DEUXIEME SECTION

INSTITUTIONS ET CITOYENS

2.1 Pour chacune des institutions suivantes, veuillez me dire leur impact sur votre vie

	Très grand	grand	moyen	faible	Très faible	Sans opinion
Conseil européen						
Parlement européen						
Commission européenne						
Court de justice européenne						
Banque centrale européenne						
Parlement allemand						
Cour fédérale de justice d'Allemagne						
Banque fédérale						
Gouvernement allemand						
Armée allemande						

2.2 Pour chacune des opinions suivantes, veuillez me dire votre degré d'approbation

	Totalement d'accord	En partie d'accord	Indifférent	En partie contre	Totalement contre	Sans opinion
Les forces armées aident les jeunes à s'intégrer davantage dans la société						
Les forces armées sont un symbole de l'unité nationale						
Les forces armées enseignent la discipline et le respect aux jeunes						
Les forces armées sont inutiles						
Les forces armées défendent des valeurs telles la liberté et la démocratie						
Les forces armées se préparent pour la guerre et le combat						
Les forces armées mènent des missions de maintien de la paix utiles						
Les forces armées aident les Allemands en cas de catastrophe ou d'urgence						
Les forces armées défendent leur pays et leur territoire						

TROISIEME SECTION

MENACES PESANT SUR LA SECURITE ET LE ROLE DES FORCES ARMEES

3.1 Pour chacune des menaces pesant sur la sécurité, veuillez me donner votre opinion sur leur degré de dangerosité

	Très élevé	élevé	moyen	faible	Très faible	Sans opinion
Conflit nucléaire						
Guerre conventionnelle en Europe						
Guerre mondiale						
Le lancement accidentel d'un missile nucléaire						
La prolifération d'armes nucléaires, bactériologiques et chimiques						
Les épidémies						
Les attentats terroristes						
Le crime organisé						
Un accident dans une centrale nucléaire						
L'immigration clandestine						
Catastrophes naturelles						
Risques alimentaires						
Crise économique						

3.2 La paix et la stabilité sont mises en danger par une diversité de risques et de menaces. Comment estimez-vous les activités et instruments politiques et militaires suivants ?

	Indispensable	Utile	Sans effet	inutile	Mauvais	Sans opinion
Mesures militaires coercitives pour la protection des droits de l'homme						
Actions diplomatiques						
Soutien des processus de démocratisation						
Maintien de la paix militaire						
Contrôles stricts des frontières pour stopper l'immigration clandestine						
Augmenter les aides aux pays en développement						
Dissuasion des agresseurs potentiels						
Mener une guerre pour des raisons légitimes						
Lutter contre le terrorisme par des moyens militaires						

3.3 Pour chacun des risques suivants, quel est le niveau que vous considérez être le plus important

	Allemagne	Europe	OTAN	ONU	Aucun	Sans opinion
Conflit nucléaire						
Guerre conventionnelle en Europe						
Guerre mondiale						
Lancement accidentel d'un missile nucléaire						
Prolifération d'armes nucléaires, bactériologiques et chimiques						
Epidémies						
Attentat terroriste						
Crime organisé						
Accident dans une centrale nucléaire						
Lancement accidentel d'un missile nucléaire						
Immigration clandestine						
Catastrophes naturelles						
Risques alimentaires						
Crise économique						

3.4 Pour chacune des missions suivantes, veuillez me dire à quel point elles sont appropriées aux forces armées européennes

	Très appropriée	Appropriée	Ni l'un ni l'autre	En partie inappropriée	Totalement inappropriée	Sans opinion
Porter secours à la population en cas de catastrophe						
Evacuation des citoyens des zones de conflit						
Opérations de maintien de la paix						
Aide humanitaire aux autres pays						
Lutte contre le terrorisme						
Défense du territoire et des intérêts européens						
Contrôle aux frontières pour maîtriser l'immigration						
Défense du territoire et des intérêts des alliés						
Défense du territoire et des intérêts nationaux						
Défense du territoire et des intérêts européens						
Coopération avec la police pour maintenir l'ordre public						
Protection des						

droits de l'homme						
Opérations d'imposition de la paix						

QUATRIEME SECTION

FORCES ARMEES EUROPEENNES

- 4.1 L'Union européenne a décidé de créer une force commune de réaction rapide, composée de 60 000 soldats de l'ensemble des Etats membres.
 Pour chacune des missions suivantes, veuillez me dire à quel point elles sont appropriées aux forces armées européennes

	Très appropriée	Appropriée	Ni l'un ni l'autre	En partie inappropriée	Totalement inappropriée	Sans opinion
Porter secours à la population en cas de catastrophe						
Evacuation des citoyens des zones de conflit						
Opérations de maintien de la paix						
Aide humanitaire aux autres pays						
Lutte contre le terrorisme						
Défense du territoire et des intérêts européens						
Contrôle aux frontières pour maîtriser l'immigration						
Défense du territoire et des intérêts des alliés						
Défense du territoire et des intérêts nationaux						

Défense du territoire et des intérêts européens						
Coopération avec la police pour maintenir l'ordre public						
Protection des droits de l'homme						
Opérations d'imposition de la paix						

4.2 Que pensez-vous de la contribution de l'Allemagne à la création de la force européenne de réaction rapide ?

- j'approuve
- j'approuve en partie
- je désapprouve en partie
- je désapprouve
- sans opinion

4.3 Les forces européennes de réaction rapide devraient être :

- Considérées comme moins importantes que l'OTAN
- Considérées comme aussi importantes que l'OTAN
- Considérées comme plus importantes que l'OTAN
- Sans opinion

4.4 A votre avis, les décisions sur la Politique européennes de sécurité et de défense devraient être prises par :

- Les Etats membres de l'UE à la majorité
- Le Conseil de l'UE à la majorité
- Le Conseil de l'OTAN
- Le Conseil de sécurité des Nations unies
- Sans opinion

4.5 A votre avis, les décisions d'envoyer des troupes européennes en missions devraient être prises par :

- Les gouvernements nationaux selon leur législation
- Les États membres européens à l'unanimité
- Les États membres européens à la majorité
- Sans opinion

4.6 Dans le futur, quel genre d'armée préféreriez-vous ?

- Une force armée européenne intégrée remplaçant les forces armées nationales
- Une force européenne de réaction rapide permanente en plus des forces armées nationales
- Des forces armées nationales, des forces de réaction rapide sur une base ad hoc
- Seulement des forces armées nationales
- Aucune force armée
- Sans opinion

